



Livret de l'étudiant·e 2021-2022

MASTER
MENTION Lettres (EAD)
M1 et M2
Parcours Littérature française et comparée

Ce livret est proposé aux étudiants à titre informatif et sous réserve de modifications.
Pour des informations approfondies, merci de vous reporter au site Amélys :
<http://ametys.parisnanterre.fr>

UFR de Philosophie, Information-Communication, Langages, Littératures, Arts du spectacle Université
Paris Nanterre - Bâtiment Paul Ricoeur (L)
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex www.parisnanterre.fr

PRESENTATION DE LA FORMATION

PRESENTATION GENERALE

Le Master de Lettres de l'université Paris Nanterre propose une introduction à la recherche et un renforcement disciplinaire en Littérature française et en Littérature comparée. Il est adossé au Centre des sciences des littératures de langue française (CSLF) et au Centre de recherches en littérature et poésie comparées. Les enseignements couvrent l'histoire de la littérature depuis le Moyen-Age jusqu'au plus extrême contemporain, et différentes aires pour la littérature comparée. L'équipe enseignante comprend des chercheurs spécialistes pour chaque période.

En Master 1, l'étudiant suit un tronc commun qui lui permet de se spécialiser dans différents parcours en M2. Il suit des enseignements fondamentaux dans sa discipline et des enseignements complémentaires méthodologiques et transversaux.

En Master 2, l'étudiant se spécialise et approfondi sa recherche. Il suit des enseignements fondamentaux dans sa discipline, des enseignements complémentaires méthodologiques et réalise sous la direction d'un enseignant-chercheur un premier mémoire de recherche spécialisé.

Retrouvez le site de la formation:

<https://dep-lettresmodernes.parisnanterre.fr/>

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.

Cette formation est proposée :

- en présentiel.
- à distance.

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

UNIVERSITÉ

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.parisnanterre.fr/>

📄 **Pôle Handicaps et accessibilités**

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) :
<http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR : Philippe HAMOU

Responsable administratif/ve de l'UFR : Dominique DANET, Bureau L-103

Responsable de la Scolarité de l'UFR : Mehdi JABRI, Bureau L-104

Site internet de l'UFR : <https://ufr-phillia.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

DÉPARTEMENT / FORMATION

Secrétariat de la formation : DURAND, Aurore, emilie.georgesirenee@parisnanterre.fr,
Bureau L- R06, poste 41-59

Responsable(s) de la formation : LETOURNEUX Matthieu mletourneux@gmail.com (sur rendez-vous)

Responsable du Master EAD : DUFLO, Colas, colas.duflo@parisnanterre.fr (sur rendez-vous)

Responsable relations internationales : SCHUH, Julien, julien.schuh@parisnanterre.fr (sur rendez-vous)

Responsable CPGE : MOULIN, Fabrice, fmoulin@parisnanterre.fr (sur rendez-vous)

Site internet de la formation : https://dep-lettresmodernes.parisnanterre.fr/navigation/formations-et-inscriptions/lettres-modernes-master-bac-5-669536.kjsp?RH=letmod_cur

Référents formation continue

Accueil du Service de la Formation Continue : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Ingénieur.e de formation référent.e de l'UFR : Amélie BOULET 77.76 a.boulet@parisnanterre.fr

Chargé.e de formation référent.e de l'UFR : Valérie AIM - Bureau 210

Tél. : 01 40 87 49 30 - vaim@parisnanterre.fr

Site internet du SFC : <https://formation-continue.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du SFC.

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur : <https://identite.parisnanterre.fr/>.

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr>.

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre Webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

☑ Selon le calendrier général de l'université

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

-portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.

-ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire>.

MAQUETTE DU DIPLOME

MASTER 1 LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPARÉE

Semestre 7					
UE	Code UE	Code EC	Libellé EC	CM/ TD	ECTS
UE1			Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires		9
			1 au choix parmi ces 2 ECs		4,5
			Savoirs et imaginaires *	24H CM	4,5
			Littérature et histoire des idées *	24H CM	4,5
			1 au choix parmi ces 2 ECs		4,5
			Esthétique des genres *	24H CM	4,5
			Intertextualités *	24H CM	4,5
UE2			Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)		6
			Hist littéraire du moyen âge *	24H CM	3
			Hist littéraire du XVIème *	24H CM	3

UE3		Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS) (2 cours)			6
		Méthodologie de la littérature française*	24H CM	3	
		Méthodologie de la littérature générale et comparée*	24H CM	3	
UE4		Élargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours à choisir dans la liste suivante)			4,5
		Séminaire Renaissance - Projet UPL (échange avec le master de P8 - voir avec V. Ferrer pour l'organisation)	24H CM	4,5	
		Ou, au choix dans l'offre du master Philosophie <ul style="list-style-type: none"> ○ Philosophie moderne ○ Philosophie contemporaine ○ Esthétique 		4,5	
UE5		Développer ses compétences linguistiques (3 ECTS) (1 cours)			3
		Étudier la littérature en langue étrangère : perspectives comparatistes 1	24H TD	3	
UE6		S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)			1,5
		Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude EAD		1,5	
		Activité solidaire ou engagée		1,5	
		Stage ou Valorisation de l'expérience professionnelle		1,5	

Semestre 8				
UE 1 F		Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :		9
		1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		Poétique historique des formes littéraires*	24H CM	4,5
		Poétiques comparées*	24H CM	4,5
		1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		Littérature et art*	24H CM	4,5
		Littérature et sciences humaines*	24H CM	4,5
UE 2		Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)		6
		Hist littéraire du XVIIème* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
		Hist littéraire du XVIIIème* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3

UE 3	Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS)			6
	2 cours			
		Méthodologie du mémoire et humanités numériques* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
		Méthodologie du contemporain* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
UE 4	Élargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours)			4,5
		Philosophie et littérature* (24CM, 4,5 ECTS)	24H CM	4,5
UE 5	Conduire un travail personnel mobilisant la recherche en littérature (3 ECTS)			3
		Projet de mémoire de recherche encadré		3
UE 6	UE6 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)			1,5
		Valorisation de l'expérience professionnelle ou Stage		1,5
		Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude		1,5
		Activité solidaire ou engagée		1,5

MASTER 2 LITTÉRATURE FRANÇAISE

Semestre 9				
Code UE	Code EC	Libellé EC	CM	Ec ts
UE1		Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :		9
		1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		La fabrique des œuvres*	24H CM	4,5
		Formes et mythes*	24H CM	4,5
		1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		Littérature et culture de l'imprimé*	24H CM	4,5
		Écriture et création*	24H CM	4,5
UE2		Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)		6
		Hist littéraire du XIXème* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
		Hist littéraire du XXème* (24CM, 3 ECTS)	24H CM	3
UE3		Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS) (2 cours)		6
		Méthodologie et pratique de l'édition critique* (24CM, 3 ECTS)		3
		Rédaction culturelle* (24CM, 3 ECTS)		3
UE4		Élargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours)		4,5
		Littératures francophones : histoire, critique, théorie*	24H CM	4,5
UE5		Développer ses compétences linguistiques (3 ECTS) (1 cours)		3
		Étudier la littérature en langue étrangère : perspectives comparatistes 2*	24H CM	3

UE6		S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)		1,5
		Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude		1,5
		Activité solidaire et engagée		1,5
		Stage		1,5
		Valorisation de l'expérience professionnelle		1,5

Semestre 10				
Code UE	Code EC	Libellé EC	CM	Ects
UE1		Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :		9
		1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		Esthétique des genres*	24H CM	4,5
		Esthétiques comparées*	24H CM	4,5
		1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)		4,5
		Le livre et ses lectures*	24H CM	4,5
		Littérature et politique*	24H CM	4,5
UE2		Conduire un travail personnel mobilisant la recherche en littérature (19,5 ECTS)		19,5
		Mémoire de recherche et soutenance		19,5
UE3		S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)		1,5
		Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude		1,5
		Activité solidaire et engagée		1,5
		Valorisation de l'expérience professionnelle		1,5
		Stage		1,5

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Master Lettres 2021-2022

Master Lettres EAD

Master Lettres EAD S7

UE 1 Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :

- **1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS) :**
- **Savoirs et imaginaires *(4L7F01D). 2h/semaine. [24h CM] Carole BOIDIN**

Description :

Ce séminaire propose d'étudier en tant qu'objet comparatiste le « phénomène » complexe que constituent les *Mille et une nuits* dans l'histoire culturelle mondiale, d'après la formule de l'*Arabian Nights Encyclopedia*. Cet ensemble de productions culturelles inclut des textes aux statuts variés, des images, de la musique, et d'autres documents dont la liste s'allonge inlassablement. Elles sont aussi un phénomène dans l'histoire des représentations interculturelles – tantôt vu comme modèle de la littérature orientale, ou comme une production factice d'un Occident impérialiste. La traduction joue dans ce processus un rôle fondamental. Plutôt que de faire l'inventaire de ces métamorphoses des Mille et une nuits, nous tâcherons d'en envisager certains exemples paradigmatiques, afin de voir comment les études comparatistes s'en saisissent, d'une part pour mieux comprendre ce « phénomène », d'autre part pour élargir le cadre théorique et méthodologique de la discipline comparatiste, à la lumière de grands travaux critiques..

Objectifs:

L'objectif de ce séminaire est double. Il s'agit d'une part de fournir une initiation à la façon dont les études littéraires, en particulier comparatistes, s'articulent à d'autres disciplines scientifiques comme l'histoire matérielle, l'anthropologie et les études culturelles. D'autre part, les étudiant.e.s exploreront la façon dont les textes littéraires engendrent de l'imaginaire, qu'il s'agisse de représentations symboliques, de productions artistiques ou de nouvelles façons de penser le monde et le réel. Une perspective mondiale sera valorisée, permettant de penser aussi les enjeux politiques des oeuvres littéraires.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – évaluation terminale (une seule note) : **Dossier encadré d'une douzaine de pages**
- Régime dérogatoire session 1 :**Dossier encadré d'une douzaine de pages.....**
- Session 2 dite de rattrapage :**Dossier encadré d'une douzaine de pages.....**

Compétences visées:

- Disposer d'une culture générale concernant les pratiques littéraires dans les cultures mondiales.
- Savoir analyser un texte dans son contexte et dans ses réceptions.
- Savoir synthétiser de manière claire des connaissances sur l'histoire d'un texte et sur quelques grandes théories concernant l'histoire de la littérature et les études culturelles.

Bibliographie (indicative):

De larges extraits d'oeuvres littéraires, artistiques et critiques seront disponibles sur la plateforme Coursenligne.

Bibliographie indicative:

Aboubakr Chraïbi, *Les Mille et une nuits, histoire du texte et classification des contes*, Paris, L'Harmattan, 2008.

- Jean-Claude Garcin, *Pour une lecture historique des "Mille et une nuits": essai sur l'édition de Būlāq, 1835*, Arles : Sindbad-Actes Sud, 2013

- Ulrich Marzolph, et Richard Van Leeuwen (dir.), *The Arabian Nights Encyclopedia*, with the collaboration of Hassan Wassouf ; with fourteen introductory essays by internationally renowned specialists. 2 vol. Santa Barbara, ABC-Clio, 2004.

- Edward W. Saïd, *Orientalism*, New York, Pantheon, 1978

- Jean-Paul Sermain, *Les Mille et une nuits entre Orient et Occident*, Paris, Desjonquères, coll. « L'Esprit des lettres », 2009

Les Mille et une nuits : exposition, Paris, Institut du monde arabe, 27 novembre 2012-28 avril 2013 : catalogue sous la direction d'Élodie Bouffard et Anne-Alexandra Joyard

• **Littérature et histoire des idées *(4L7F03D) 2h/semaine. [24h CM] Agathe NOVAK-LECHEVALIER**

Description :

Yasmina Reza : une énigme contemporaine

Depuis le triomphe de la pièce « Art » en 1994, Yasmina Reza occupe une place très singulière dans le paysage littéraire : romancière et dramaturge, elle est l'un des auteurs les plus appréciés du public français et les plus célèbres à l'étranger ; ses pièces sont jouées sur toutes les scènes du monde ; et pourtant, son œuvre, couronnée par les plus grands prix internationaux, fait l'objet de très peu d'études universitaires – comme si l'intérêt académique se devait d'être inversement proportionnel au succès public.

Ce contraste étonnant n'est que l'un des aspects du caractère déstabilisant d'une œuvre qui interroge la dissociation traditionnelle entre art élitiste et divertissement, mais qui esquivé aussi toute approche systématique en cultivant l'incertitude, le vacillement et la dissonance. Jouant de la frontière incertaine entre genre dramatique et genre narratif, travaillant la jonction improbable entre frivolité apparente et profondeur métaphysique, s'inscrivant au carrefour d'influences européennes très diverses, le travail de Yasmina Reza explore sans cesse l'espace des interstices : ni la parole, ni le silence, mais tout ce qui en l'un ressortit de l'autre ; ni l'affirmation, ni la négation, mais l'interrogation et le suspens ; ni la présence, ni l'absence, mais ce qui se joue dans leur intervalle. En analysant de près à la fois les textes et les mises en scène des pièces de théâtre, les récits et les romans de Yasmina Reza ainsi que leurs différentes réceptions, ce sont ces tensions internes et ces espaces d'indétermination que nous chercherons à explorer, pour mieux comprendre à la fois les enjeux profonds de cette œuvre et la relation qu'elle construit avec ses récepteurs.

Objectifs:

- Construire une réflexion argumentée et approfondie à partir d'une œuvre littéraire donnée pour en mettre en évidence les enjeux majeurs
- pouvoir insérer une œuvre à l'intérieur d'un réseau d'influences littéraires, philosophiques et artistiques plus large
- savoir questionner les modes de production de la valeur littéraire

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Régime dérogatoire session 1 : Dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Session 2 dite de rattrapage Dossier encadré d'une douzaine de pages.

Compétences visées:

- maîtriser les grandes questions de la poétique des genres dramatique et romanesque et savoir les appliquer à l'analyse d'une œuvre
- savoir analyser une mise en scène théâtrale

- savoir replacer une œuvre dans un contexte historique, sociologique et culturel global

Bibliographie:

Nous travaillerons sur l'ensemble de l'œuvre de Yasmina Reza, mais il sera demandé aux étudiants d'avoir lu déjà la pièce « Art » (dans *Théâtre*, Le Livre de Poche, 1998) ainsi qu'*Hammerklavier* (Gallimard, « Folio »)

Une bibliographie critique sera distribuée dans la première séance du cours mais les étudiants peuvent se référer à l'ouvrage de Denis Guénoun, *Avez-vous lu Reza ?* Albin Michel, 2017).

Et

- **1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)**

• **Esthétique des genres *(4L7F04D) 2h/semaine[24h CM] Matthieu Letourneux**

Description :

Littérature, culture médiatique et consommation (19^e-21^e siècles)

Le XIX^e siècle puis le XX^e siècle voient s'imposer des pratiques donnant une place de plus en plus importante aux logiques de séduction marchande. Le livre et l'imprimé sont parmi les premiers objets qu'on produit et consomme en série, imposant une culture de consommation qui est tout autant une culture médiatique. Nous voudrions réfléchir aux relations qui existent entre les formes littéraires de la modernité – aussi bien celles de la culture légitime que celles de la culture populaire – et les modes de consommation qui s'imposent progressivement comme logiques culturelles dominantes. Il s'agira de questionner la façon dont la montée en puissance convergente de la culture médiatique et des dynamiques de consommation a pu avoir une incidence sur les formes littéraires et notre façon de les appréhender, mais aussi sur les transformations, au fil de ces deux derniers siècles, de notre perception de la culture.

Objectifs:

Notre réflexion vise à ressaisir la littérature dans un contexte culturel beaucoup plus large. Pour cela, elle empruntera à la méthodologie de l'histoire culturelle et de l'histoire littéraire, de l'archéologie des médias et des études culturelles. Elle insistera sur une approche culturelle de la littérature.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Un dossier encadré d'une douzaine de pages

Régime dérogatoire session 1 : ... Un dossier encadré d'une douzaine de pages

Session 2 dite de rattrapage : ... Un dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Une connaissance élargie de la littérature comme fait de culture

Une meilleure connaissance de l'histoire culturelle et médiatique des 19^e et 20^e siècle

Une meilleure compréhension de la culture contemporaine

Une approche décloisonnée de la culture

Une ouverture des approches littéraires aux autres phénomènes culturels

Bibliographie:

• Adorno, T. W. et M. Horkheimer, « La production industrielle de biens culturels », *La Dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 1974.

• Benjamin, Walter, *L'œuvre d'art à l'heure de la reproductibilité technique* (édition au choix de l'étudiant).

• Letourneux, Matthieu *Fictions à la chaîne*, Seuil, Poétique, 2017.

- Lipovsky, Gilles, Jean Serroy, *L'esthétisation du monde*, Paris, Gallimard, 2013.
- Pouivet, Roger, *L'œuvre d'art à l'âge de sa mondialisation*, La Lettre volée, 2003.
- Thérenty, Marie-Eve et Alain Vaillant, *1836, l'an I de l'ère médiatique*, Nouveau Monde éditions, 2001.

- **Intertextualités * (4L7F06D) 24h CM – Philippe Zard**

Description : **Réécrire la Révolution française**

Dans son sens restreint, l'« intertextualité » désigne la « présence effective d'un texte dans un autre » (Genette), sous la forme de la citation, de l'allusion, de la réécriture (plagiat, parodie, imitation, etc.). On examinera la fécondité heuristique de cette notion en l'appliquant à l'histoire des représentations, en particulier aux (ré)écritures dramatiques, narratives et cinématographiques de la Révolution française.

La Révolution est d'abord un objet historiographique (de Thiers à Furet, en passant par Michelet, Blanc, Taine ou Mathiez), soumis à variations idéologiques. Ces récits historiques sont souvent les sources, parfois textuellement identifiables, d'œuvres littéraires (Büchner puise dans Thiers comme Dumas dans Michelet ou Dickens dans Carlyle) ; ces fictions, plus ou moins rigoureusement arrimées à un socle historique, construisent à leur tour une « légende de la Révolution » qui inspire d'autres œuvres (une pièce de Heiner Müller sur la Révolution aux Caraïbes reprend une nouvelle d'Anna Seghers, le film d'Andrzej Wajda sur Danton détourne une pièce à la gloire de Robespierre, une nouvelle du Serbe B. Pekić exploite un extrait du film d'Abel Gance et d'une œuvre de Victorien Sardou...). Le cours examinera les enjeux de ces reconfigurations infinies du « Grand récit » révolutionnaire dans la littérature et le cinéma mondiaux.

Objectifs:

Savoir identifier les modalités esthétiques, les arrière-plans idéologiques et les enjeux politiques des réécritures de l'Histoire, à travers des exemples précis tirés de romans, de pièces de théâtre et d'œuvres cinématographiques.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Régime dérogatoire session 1 :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Session 2 dite de rattrapage :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

- acquisition de références historiques
- acquisition de compétences littéraires et cinématographiques

Bibliographie:

Parmi les œuvres travaillées en classe (certains textes seront à lire intégralement, d'autres sous forme d'extraits) :

1/

- Stanislawa Przybyszewska *L'Affaire Danton*, 1929, (trad. fr., L'Age d'Homme, 1990)
- Andrzej Wajda, *Danton* (film)

2/

- Charles Dickens, *A tale of two cities [Un récit des deux villes/Un conte des deux cités]* (1859)/
 - D. W. Griffith, *Orphans in the storm (Les Deux orphelines)*, film (1921)
- et Jack Conway, *A Tale of two cities [Le Marquis de Saint-Evremond]*, film (1935).

3/

- Borislav Pekić, *L'homme qui mangeait la mort* (1988) (trad. du serbo-croate, Agone, 2005)/
- Victorien Sardou, *Thermidor* (pièce de théâtre, 1891)
- *Napoléon* d'Abel Gance (film).

4/

- Anna Seghers, *Das Licht auf dem Galgen (La Lumière sur le gibet, trad. Dans Histoires des Caraïbes, L'Arche, 1972)*, 1961

UE 2 Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)

- **Hist littéraire du moyen âge * (3ECTS, 24CM) (4L7F07D) 2h/semaine [24h CM] Julia Drobinsky**

Description :

Littératures et réalités au Moyen Age

Des écrits médiévaux, on a tendance à ne retenir que les appels à l'imaginaire, à travers les idéaux chevaleresques et courtois portés par les récits arthuriens. La littérature du Moyen Age n'est pourtant pas le règne exclusif de la fiction ; elle porte aussi témoignage de la réalité de son temps. Cette réalité est d'abord sociologique, celle des milieux de production : le public du cloître, de la cour, de la ville, a chacun ses besoins, ses attentes, ses valeurs auxquelles les auteurs doivent se conformer. Cette réalité s'affirme également, de manière plus ou moins appuyée, dans les textes eux-mêmes, reflets ou réponses données aux *realia* ou aux problématiques contemporaines. Si la notion de « réalisme » reste anachronique, il convient de s'interroger sur l'image donnée du réel dans la littérature médiévale. Sur la base d'un corpus large, qui couvre la période allant du XII^e au XV^e siècle et qui embrasse des genres littéraires variés, le cours s'organisera autour de plusieurs axes explorant la manière dont les textes entrent en résonance avec le réel : par la représentation des catégories sociales et de leurs modes de vie dans la littérature narrative (chanson de geste, roman d'Antiquité, roman arthurien, roman dit « réaliste », fabliaux) ; par la restitution de l'actualité dans les chansons de croisade et les chroniques historiques ; par la satire politique et sociale sous couvert de discours allégorique comme dans le *Roman de Fauvel* ou les *sotties* ; par la révélation d'une vérité personnelle, enfin, au moment où les *dits* de Guillaume de Machaut et de Christine de Pizan marquent l'émergence de l'écriture autobiographique (XIV^e -XV^e siècles) .

Objectifs:

Le cours se donne pour objectif de fournir un panorama à la fois global et précis de phénomènes majeurs de l'histoire littéraire française, en mettant en valeur des œuvres clés, ainsi que des figures d'auteur remarquables.

Evaluation : M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : examen sur table (2h)
- Régime dérogatoire session 1 : examen sur table (2h)
- Session 2 dite de rattrapage : examen sur table (2h)

Compétences visées:

Connaissance d'œuvres représentatives de la littérature du Moyen Âge.

Capacité à analyser des textes selon les problématiques et les thématiques définies dans le cours, mais aussi que dans une approche stylistique et poétique pertinente pour la période médiévale, et pouvant alimenter une réflexion plus large sur les genres et formes littéraires.

Bibliographie:

- Alexandre-Bidon (Danière) et Lorcin (Marie-Thérèse), *Le quotidien au temps des fabliaux*, Picard, « espaces médiévaux », 2003.
- Auerbach (Erich), *Mimesis. La représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, 1946 (trad. 1968), rééd. Gallimard, coll. « Tel ».
- Boutet (Dominique) et Strubel (Armand), *Littérature, politique et société dans la France du Moyen Age*, Paris, Presses universitaires de France ; 1979 ; "Littératures modernes" ; n°18.

1) Histoire littéraire du XVI^e * (3ECTS, 24CM) (4L7F08D) 2h/semaine 24h CM – BERNARD Mathilde et DE LA GORCE Mathieu

Description : La satire, une autre voie de la créativité à l'époque de la Renaissance

La Renaissance et l'humanisme ont été définis historiquement comme des mouvements de renouveau, perçus à travers leurs apports et leurs belles productions, qu'elles soient picturales, architecturales ou poétiques. Mais

l'exploration de nouveaux horizons implique des interrogations, des doutes et des désaccords. La principale fracture du XVI^e siècle, la mise en cause du catholicisme traditionnel par les réformateurs, a entraîné avec elle d'intenses questionnements et combats, nourrissant notamment une interrogation sur la nature du pouvoir royal. Dès le début du siècle, à partir de la parole railleuse d'Érasme et de Luther, la parole satirique a accompagné ces mutations historiques, à la manière d'un contre-discours, à côté des grandes affirmations de l'humanisme et des manifestes poétiques. Nous nous pencherons sur ce genre difficile à cerner, qui peut être approché par la fonction politique et morale qu'il revêt, par les registres qui le traversent, par les formes qu'il prend, sa vigueur, sa brièveté ou son caractère mélangé, et dont la caractéristique centrale est peut-être une volonté de croire en la puissance de la parole. S'il est souvent tenu à l'écart du littéraire en raison de son lien explicite avec l'actualité brûlante, nous verrons qu'il est, en ce siècle d'expérimentation, l'une des voies les plus énergiques de l'exploration de la langue et de l'inventivité rhétorique, bien avant la période des Lumières à laquelle le discours critique est souvent associé. Dans ce parcours nous observerons quelques œuvres peu lues mais d'une inventivité saisissante, comme la *Mappe-monde nouvelle papistique* dans le registre de la raillerie, ou les *Tragiques*, dans la dénonciation du scandale ; nous explorerons aussi des écrits des grands auteurs, de Rabelais à Montaigne, qui tous ont donné voie à la raillerie ou à l'indignation..

Objectifs:

Ce cours se propose de considérer la diversité des approches, des genres et des registres de la satire à travers un choix d'œuvres remises en contexte dans une optique où histoire et littérature sont indissociables. Il se penchera sur les traits caractéristiques de l'écriture satirique. Les différents types de satire seront ainsi mis en relation avec les procédés textuels remarquables qui l'accompagnent : ironie, éloge paradoxal, liste, métaphore dévalorisante... Il s'agira de montrer en quoi l'écriture combative est une source d'invention littéraire.

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 : un écrit sur table de 2h
- Régime dérogatoire session 1 : un écrit sur table de 2h
- Session 2 dite de rattrapage : un écrit sur table de 2h

Bibliographie:

Textes étudiés

Les textes étudiés seront présentés sous la forme d'une anthologie distribuée en cours, autour des pôles suivants :

- Éloge paradoxal et ironie (Érasme, Rabelais, Montaigne)
- Discours inversés (*La Satyre Ménippée*, *La Confession de Sancy...*)
- La satire en vers (*La Pléiade*, *Les Tragiques*, *Chansonnier huguenot*)
- Textes et images (*Mappe-monde nouvelle papistique*, *Les Belles figures et drôleries de la Ligue...*)

Ouvrages critiques de référence

Marc ANGENOT, *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, 1982, 425 p.

Denis CROUZET, *Les Guerriers de Dieu. La Violence au temps des troubles de religion (vers 1510 – vers 1610)*, Champ Vallon, 1990, 2 vol., 816 et 760 p.

Patrick DANDREY, *L'Éloge paradoxal de Gorgias à Molière*, Paris, Puf, 1997, 337 p.

Pascal DEBAILLY, *La Satire en France au XVI^e siècle*, Paris, Garnier, 2012

Sophie DUVAL et Marc MARTINEZ, *La Satire (littératures française et anglaise)*, Paris, Armand Colin, 2000, 268 p.

Robert C. ELLIOTT, *The Power of satire: Magic, Ritual, Art*, Princeton Univ. Press, 1960, 300 p.

Julien GOEURY et Guillaume PEUREUX, *Discours satiriques et poétique de l'actualité*, Albineana, n°29, 2017

Philippe HAMON, *L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette Sup., Paris, 1996, 159 p.

Bruce E. HAYES, *Hostile Humour in Renaissance France*, University of Delaware Press, 2020

George HOFFMANN, *Reforming French Culture: satire, spiritual alienation and connection to strangers*, Oxford University Press, 2017

Daniel MÉNAGER, *La Renaissance & le rire*, Paris, Puf, 1995, 235 p.

Bern RENNER (dir.), *La Satire dans tous ses états*, Genève, Droz, 2009.

- **Méthodologie de la littérature française* (3ECTS, 24CM) (4L7F09D) 2h/semaine 24hCM – Alain Vaillant**

Description :

Pendant longtemps, la théorie de la littérature – qui ne s'appelait pas encore ainsi – a seulement consisté en une description formelle et prescriptive de ses genres ou de ses techniques. Il a fallu la naissance de la philosophie de l'Histoire – au XVIII^e siècle – pour que l'on prenne conscience que la littérature était elle aussi un fait historique : cette prise de conscience a bouleversé notre conception de la littérature elle-même et, en particulier, a permis le développement conjoint de la critique et de l'histoire littéraires. Celles-ci se sont alors assimilées et ont réinterprété les acquis des théories héritées de la pensée antique (rhétorique et poétique), tout en s'adossant aux sciences humaines avec lesquelles elles se sentaient le plus en affinité (psychologie, sociologie, linguistique). Depuis quelques années, elles se tournent en outre vers les perspectives nouvelles ouvertes par l'histoire culturelle et les *cultural studies*.

À partir de recherches anciennes, récentes ou actuelles, le cours présentera les tendances majeures de ces méthodes critiques et historiques ; il en proposera des applications concrètes et variées à des œuvres ou à des corpus majeurs de la littérature française.

Objectifs:

Acquérir une connaissance générale des principales méthodologies et théories dont la maîtrise est nécessaire dans la recherche littéraire.

Développer les aptitudes nécessaires à la lecture, au commentaire et à la discussion critique d'ouvrages et d'articles théoriques, en matière de critique et d'histoire littéraires.

Apprendre à faire les choix méthodologiques préalables à toute recherche littéraire.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : examen sur table (4 h).
- Régime dérogatoire session 1 : examen sur table (4 h).
- Session 2 dite de rattrapage : examen sur table (4 h).

- **Méthodologie de la littérature générale et comparée* (3ECTS, 24CM) (4L7F10D) (2h/semaine), 24hCM – Karen Haddad**

Description :

La littérature comparée consiste-t-elle seulement à *comparer* ? que fait-on au juste quand on compare ? et que « peut-on » comparer (littérature, cinéma, autres arts...) ? Dans ce séminaire, on s'intéressera à la fois aux différents courants de la littérature comparée, en France et à l'étranger, à son histoire et à ses développements les plus contemporains, et à ses méthodes et applications pratiques.

Objectifs:

S'initier aux méthodes et aux enjeux de la recherche en littérature comparée, pour les étudiant(e)s qui envisagent de faire un mémoire en littérature comparée (choix du corpus, questions sur le texte original, etc), mais aussi pour celles et ceux qui s'intéressent à la littérature étrangère et à l'intermédialité.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :
- Travail oral ou Dossier encadré d'une douzaine de pages
- Formule dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Session 2 : dossier encadré d'une douzaine de pages.

Compétences visées:

Concevoir un exposé ou un travail écrit, au choix, en rapport avec ses propres recherches ou intérêts, sur des ouvrages critiques ou sur un domaine spécifique des études comparatistes.

Bibliographie:

Pierre BRUNEL, Yves CHEVREL, *Précis de littérature comparées*, Paris, PUF, 1995.

Pierre BRUNEL, Cl. PICHOS, A.-M. ROUSSEAU, *Qu'est-ce que la littérature comparée ?*, Paris, Armand Colin, 2000.

Pascale Casanova, *La république mondiale des Lettres*, Points seuil

Yves CHEVREL, *La littérature comparée*, « Que sais-je ? », Paris, PUF, 2009.

Francis CLAUDON, Karen HADDAD, *Précis de littérature comparée*, Paris, Nathan, 1992.

Jérôme David, *Spectres de Goethe, les métamorphoses de la "littérature mondiale"*, Les prairies ordinaires, 2012

Christophe Pradeau et Tiphaine Samoyault (sous la direction de), *Où est la littérature mondiale ?* Presses universitaires de Vincennes, 2005

Gayatri Chakravorty Spivak, *Death of A Discipline*, Columbia University Press 2003

Anne TOMICHE, Karl ZIEGER, *La recherche en littérature générale et comparée en France en 2007: bilan et perspectives*, Presses universitaires de Valenciennes, 2007.

UE4 Elargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours à choisir dans la liste suivante)

1) Séminaire Renaissance 24hCM, 2h/semaine Nadia CERNOGORA, en collaboration avec Mireille Séguy (Université Paris 8)

Description : Renaissance contemporaines du Moyen Âge et du XVI^e siècle

Rattaché au programme de recherche *Renaissances. Mots et usages d'une catégorie historiographique* (<https://www.renaissances-upl.com>), ce séminaire explore quelques-unes des manières dont la présence du Moyen Âge et du XVI^e siècle se fait sentir, aujourd'hui, dans de nombreux domaines de la création contemporaine. Par quelles voies, selon quels modes et pour quelles raisons ces époques passées font-elles retour aujourd'hui ? Le terme de « renaissances » proposé au XIX^e siècle pour rendre compte du renouveau du savoir et de la culture au XII^e et au XVI^e siècles est-il pertinent pour définir ces reviviscences, ou doit-on plutôt parler de « revenances », de résurgences, de reconstructions, de réinventions ? Que dit enfin ce retour de notre contemporain lui-même ? À travers des exemples empruntés à la littérature, mais aussi à l'architecture, la peinture, le cinéma, les séries télévisées, la musique, la scène théâtrale, la danse, nous tenterons de mieux cerner les façons dont le passé continue à habiter notre présent, mais aussi, et surtout, celles par lesquelles le présent contribue à configurer le passé qu'il se donne.

Objectifs:

- Rendre les étudiants sensibles à la manière dont les périodes anciennes continuent à irriguer la littérature et la création contemporaines, et les familiariser avec le monde de la recherche. Différents universitaires et artistes interviendront en effet dans ce séminaire, lors de séances auxquelles les étudiants seront activement associés.
- Un autre objectif sera de faire participer les étudiants aux recherches et projets en cours de l'équipe du programme *Renaissances*, notamment dans le cadre des deux journées d'études « Les mots de la Renaissance » qui auront lieu les 30 septembre et 1^{er} octobre à l'Université de Paris-Nanterre.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – examen terminal : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Rédaction d'un mini dossier de recherche
Implication dans la recherche collective

Bibliographie:

Gally, Michèle (dir.), *La Trace médiévale et les écrivains d'aujourd'hui*, Michèle Gally Paris, PUF, 2000.

Koble, Nathalie, et Séguy, Mireille (dir.), *Passé Présent. Le Moyen Âge dans les fictions contemporaines (roman, théâtre, cinéma)*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2009.

Koble, Nathalie, Mussou, Amandine et Séguy, Mireille (dir.), *Mémoire du Moyen Âge dans la poésie contemporaine* (dir.), Paris, Hermann, 2014.

Maira, Daniele, *Renaissance romantique : mise en fiction du XVIe siècle (1814-1848)*, Genève, Droz, 2018.

Olivier, Laurent, *Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, Paris, Seuil, 2008.

Provini, Sandra et Bost-Fievet, Mélanie (dir.), *Renaissance imaginaire. La réception de la Renaissance dans la culture contemporaine*, Paris, Classiques Garnier, 2029.

• **OU, dans l'offre du master Philosophie, choisir un séminaire parmi les suivants :**

- Philosophie moderne
- Philosophie contemporaine
- Esthétique
- Philosophie morale ou politique

Pour les informations sur ces cours, voir sur le site du Master philosophie.

UE 5 Développer ses compétences linguistiques (3 ECTS) (1 cours)

- **Étudier la littérature en langue étrangère : perspectives comparatistes 1* (3 ECTS, 24 Htd) (4L7F11D) 2h/semaine, 24hTD, Aline Lebel**

Description :

L'objectif de ce cours-séminaire est d'entraîner les étudiants à la lecture de textes littéraires et de travaux critiques en anglais. Le travail s'effectuera donc à partir d'extraits de l'œuvre dans la langue d'origine, dans une perspective comparatiste qui insistera en particulier sur les enjeux d'interprétation, de traduction, d'influence, et d'adaptation. Le texte qui sera cette année proposé à l'étude est le roman *Beloved*, de Toni Morrison, et en l'absence d'édition bilingue il est demandé aux étudiants de se procurer le texte en anglais et en traduction

Objectifs:

Faire lire et étudier des textes littéraires et critiques en langue anglaise, familiariser avec les problématiques comparatistes associées à l'étude d'œuvres en langue étrangère.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :
Travail oral sur un extrait d'œuvre ou Dossier écrit

Compétences visées:

Lire de l'anglais littéraire et académique, maîtriser les problématiques comparatistes associées à l'étude des littératures en langue étrangère.

Bibliographie précisée à la rentrée

UE6 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous – qui pourra être complétée ultérieurement) (voir Annexe à la fin de ce livret sur le fonctionnement de cette UE et les modalités de validation)

- Suivi de séminaire d'équipe, de colloque, de journées d'étude (4L7F12D)
- Valorisation de l'exp pro (4L7F13D)
- Activité solidaire ou engagée
- Stage (4L7F14D)

Master Lettres EAD S8

UE 1 Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :

- **1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)**

-

- **Poétique historique des formes littéraires* (4L8F02D) 2h/semaine, 24hCM – Alain Vaillant**

Description :

L'intellectuel et le sensible, ou les deux voies de la modernité littéraire.

La Révolution française a consacré, au moins dans son principe, un droit nouveau : la liberté de penser et d'exprimer sa pensée. De là, dès le début du 19^{ème} siècle, une prolifération de systèmes intellectuels qui, dans le prolongement des Lumières, ont tous l'ambition de penser l'être humain (sa nature psychique, sa vie sociale, son devenir historique) et dont nos idéologies contemporaines sont les héritières lointaines. Mais, dans le même temps, le triomphe de l'individualisme et l'ébranlement de la spiritualité religieuse permettent enfin de se tourner vers le monde, à la fois désirable et troublant, des réalités concrètes – matérielles et sensorielles, à hauteur d'homme. D'un côté, les utopies philosophiques et théoriques ; de l'autre, la Voyance rimbaldienne. En d'autres termes, l'« intellectuel » (Balzac) ou le sensible, la pensée abstraite ou la poésie des sens, le vertige de la pensée spéculative ou l'enfouissement dans la matière. Ce perpétuel dilemme, avec toutes les contradictions et les hybridations qu'il implique (notamment dans le roman), est la clef de la littérature moderne. C'est du moins l'hypothèse que nous explorerons dans ce séminaire, en traversant tout le siècle, de Chateaubriand à Mallarmé.

Objectifs:

Confronter la littérature à l'histoire des idées, à la philosophie et aux sciences sociales du 19^{ème} siècle. Interroger dans cette perspective quelques grands textes d'idées du 19^{ème} siècle.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Régime dérogatoire session 1 : Dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Session 2 dite de rattrapage : Dossier encadré d'une douzaine de pages.

- **Poétiques comparées*(4L8F03D) 2h/semaine, 24hCM Sylvie Parizet**

Description :

Sylvie

« Reprise des mythes bibliques de création dans les œuvres de la Modernité : le pouvoir créateur en question »

Parmi les grands mythes qui nourrissent la littérature et les arts, on a coutume de distinguer divers ensembles : les mythes issus de l'Antiquité (Œdipe, Électre, Prométhée...), ceux qui sont nés à l'époque moderne (Faust, Don Juan, Frankenstein...), ou encore les mythes d'origine biblique (Adam et Ève, Moïse, Jonas...). C'est à ces derniers que l'on s'intéressera lors de ce séminaire. Précisons qu'aucune connaissance particulière de la Bible n'est requise pour suivre ce séminaire. On s'attachera d'abord à présenter ce texte fondateur que William Blake a qualifié de « Grand code de l'art », avant d'examiner la façon dont les écrivains et artistes utilisent ces références bibliques pour en modifier, enrichir, détourner, ou même renverser le sens.

On s'attachera plus particulièrement cette année à ce qu'on pourrait appeler les « mythes de création » : la majestueuse cosmogonie initiale (Genèse 1), qui met en scène le pouvoir d'un Dieu capable de créer par la seule puissance de son verbe (« Dieu dit »), et la double et fascinante création de l'homme et de la femme (en Genèse 1,

puis en Genèse 2), sans oublier la première « création » humaine, une construction architecturale, cette fois, la tour qui monte jusqu'au Ciel (Genèse 11). On s'intéressera surtout à la période des 20^e et 21^e siècles — traditionnellement envisagée comme celle de « la mort de Dieu ». Les épisodes bibliques ne se conçoivent, à l'origine, qu'en fonction d'un Dieu créateur : que deviennent ces récits de création, comment fonctionnent-ils, qu'ont-ils à nous dire, lorsque la trame en est reprise dans un univers sans transcendance ? Cette désacralisation qui caractérise la Modernité ouvre de nouvelles perspectives de lecture — et donc de réécriture — de la Bible.

Le corpus d'étude sera affiné en concertation avec les étudiants de ce séminaire, afin d'aborder des œuvres littéraires, artistiques ou cinématographiques (on pourra s'inspirer de l'excellent travail d'Anne-Marie Baron, entre autres, sur « La Bible à l'écran ») qui nous disent quelque chose du rapport que l'homme entretient avec la notion de pouvoir créateur. Mais ces œuvres nous parlent aussi, on le verra, du pouvoir de destruction qui est celui de l'homme, dans une perspective parfois écologique, éthique et le plus souvent politique, qui nous conduira à étudier des œuvres des littératures postcoloniales.

Objectifs:

Apprendre à travailler sur de grands mythes littéraires.

Comprendre les enjeux de ce type de travail dans le cadre de la recherche en littérature française, francophone et comparée.

Étudier des œuvres de littératures française et étrangères, mais aussi des œuvres artistiques très variées : films, peintures, œuvres musicales (opéra, chanson, rap), bandes dessinées...

Apprendre à connaître cette œuvre littéraire qu'est la Bible.

Evaluation :

Régime standard avec évaluation terminale (1 seule note) :

Travail oral au cours du semestre (de type exposé) ou dossier encadré d'une douzaine de pages à rendre en fin d'année.

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

Maîtriser les problématiques associées à la recherche en littérature comparée.

Bibliographie

Ouvrages de référence, à consulter :

Brunel, Pierre (dir.), Dictionnaire des mythes littéraires, Ed. du Rocher, 1988.

Parizet, Sylvie (dir.), La Bible dans les littératures du monde, Ed. du Cerf, 2016.

Corpus défini à la rentrée, et affiné en fonction des centres d'intérêt des étudiants qui suivent le séminaire.

Et

- 1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)

• Littérature et art* (4L8F04D) 2h/semaine, 24hCM – Amandine Lebarbier

Description : « Littérature et art : Portraits de musiciennes dans la littérature et la peinture (XVIII^e-XX^e siècles) »
Dans une perspective intermédiaire, ce séminaire s'intéressera à la représentation des musiciennes dans la littérature et la peinture, du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle. Nous croiserons des portraits d'artistes fort différents : des musiciennes de génie qui ont eu des maîtres d'exception, des musiciennes de salon qui savent exécuter correctement quelques morceaux à la mode, des musiciennes professionnelles qui donnent des cours ou qui se produisent dans des soirées, des musiciennes à qui l'on a imposé l'apprentissage de la musique ou que l'on a contrariées dans leur passion, etc. La littérature et la peinture, dans une étude croisée, ont ainsi beaucoup à nous apprendre sur les pratiques musicales féminines et sur les enjeux genrés qui entourent et codifient ces pratiques.
Œuvres au programme : Le corpus d'étude (littéraire et pictural) sera distribué sous la forme d'un dossier au début du séminaire. Nous travaillerons également sur des articles issus de la presse musicale, sur des textes théoriques sur la musique et sur le vaste répertoire musical mis en scène dans notre corpus d'étude.

Objectifs:

Ce séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiant.e.s aux enjeux et aux méthodes d'une approche de recherche dite intermédiaire.

Le propos du séminaire sera aussi centré autour de questions sociologiques, interrogeant le statut de la femme artiste, et adoptera une approche critique empruntée aux études sur le genre.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Ce séminaire vise à faire acquérir aux étudiant.e.s les méthodes de recherche propres aux études intermédiaires et aux études sur le genre.

Par l'étude croisée d'un corpus littéraire, pictural et musical, les étudiant.e.s enrichiront leurs connaissances en matière d'histoire littéraire et d'histoire de l'art.

Bibliographie:

DRINKER, Sophie, *Music and Women, The story of women in their relation to music*, (1948), Washington, Zenger Publishing Co. Inc., 1977, 323 pages.

FRAISSE, Geneviève, « Muse, ou génie ? », dans *L'accès des femmes à l'expression musicale, Apprentissage, création, interprétation : les musiciennes dans la cité*, Paris, L'Harmattan, IRCAM- Centre Pompidou, 2005, p. 19 à 26.

GÉTREAU, Florence, « Les images de pianistes en France, 1780-1820 », dans *Le piano en France 1780-1820, Musique-Images-Instruments*, Revue française d'organologie et d'iconographie musicale, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 136 à 149.

GÉTREAU, Florence, *Voir la Musique : Les sujets musicaux dans les œuvres d'art du XVI^e au XX^e siècle*, Musée départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier, 2009, 154 pages.

GÉTREAU, Florence, *Voir la musique*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2017, 415 pages.

GREEN, Lucy, *Music, Gender, Education*, Presses universitaires de Cambridge, 1997, 282 pages.

JUNOD, Philippe, *La Musique vue par les peintres*, Lausanne, Edita S.A, 1988, 143 pages.

LAUNAY, Florence, « L'éducation musicale des femmes au XIX^e siècle en France, entre art d'agrément, accès officiel à un enseignement supérieur et professionnalisation », dans *Genre et Éducation, Former, se former, être formé au féminin*, sous la direction de Bernard Bodinier, Martine Gest, Marie-Françoise Lemonnier-Delpy et Paul Pasteur, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 203 à 210.

LAUNAY, Florence, *Les compositrices en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2006, 544 pages.

PISTONE, Daniele, *Le Piano dans la littérature française des origines jusqu'en 1900*, Lille, atelier des reproductions des thèses, 1975, 594 pages.

REICH, Nancy B. « Women as Musicians : A Question of Class », dans SOLIE, Ruth A. (dir), *Musicology and Difference, Gender and sexuality in Music Scholarship*, Presses universitaires de Californie, 1993, p. 125 à 146.

TIBI, Laurence, *La lyre désenchantée, L'instrument de musique et la voix humaine dans la littérature française du XIXe siècle*, Paris, Honoré Champion, 2003, 624 pages.

TILLARD, Françoise, « Fanny Hensel-Mendelssohn : élitisme et assimilation », dans GREEN, Anne- Marie et RAVET, Hyacinthe (dir.), *L'accès des femmes à l'expression musicale, Apprentissage, création, interprétation : les musiciennes dans la cité*, Paris, L'Harmattan, IRCAM-Centre Pompidou, 2005, p. 52 à 56.

• **Littérature et sciences humaines* (4L8F05D) 2h/semaine, 24hCM – Jean-Claude Laborie**

Description :

Ce cours prolongera la réflexion sur les intersections entre la littérature et les sciences humaines, notamment l'anthropologie. La première partie du cours sera consacrée à la mise en relation de deux productions du même auteur, le grand anthropologue brésilien Darcy Ribeiro, d'un côté un « roman anthropologique », *Maira*, et de l'autre un journal d'expédition, *Carnets indiens*, ce qui permettra de poser un certain nombre de questions concernant les points de rencontre, mais également les différences, entre les deux types de productions. Nous achèverons le semestre en essayant de comprendre comment et pourquoi ce débat, ouvert de manière simultanée par les écrivains et les anthropologues depuis les années 30, continue aujourd'hui d'alimenter la réflexion sur l'œuvre littéraire, ses formes et ses enjeux. La lecture de *Tristes tropiques*, de C. Lévi-Strauss, servira de point d'appui à cette réflexion.

Objectifs:

L'objectif de ce cours est triple. Il s'agit dans un premier temps d'initier les futurs chercheurs en littérature comparée au travail transdisciplinaire qui en est l'une des caractéristiques essentielles, en privilégiant une mise en relation entre les sciences humaines et la littérature. En deuxième lieu, le cours ouvre la perspective d'une étude de textes que l'on ne classe pas d'emblée comme textes appartenant strictement au champ littéraire (littérature scientifique, compte rendu, essai). Enfin, il s'agit d'aborder quelques ouvrages théoriques, hors de la critique littéraire stricto sensu, qui cependant font aujourd'hui partie du bagage théorique nécessaire au chercheur.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Dossier encadré d'une douzaine de pages
- Dérogatoires, etc : Dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 : Dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Initiation à la recherche en littérature comprise

Bibliographie:

Œuvres au programme

Darcy Ribeiro, *Maira*, (1ère édition 1976), Paris, l'étrangère Gallimard, 1997.
, *Carnets indiens*, Paris, Plon, coll. Terres humaines, 2002.

À lire ou à revoir en complément : Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955.

Une bibliographie critique sera distribuée lors du premier cours

UE 2 Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)

- **Hist littéraire du XVIIème* (24CM, 3 ECTS) (4L8F07D) (24CM, 2h/semaine) Emmanuelle Mortguat-Longuet**

Description : **Naissance de la critique littéraire et pratiques sociales au XVIIe siècle**

Au XVIIe siècle, de nombreux textes dans lesquels se déploient des réflexions sur l'art d'écrire et des jugements sur des œuvres littéraires voient le jour, souvent à l'occasion de vives polémiques : on s'y affronte, notamment, au sujet des critères d'évaluation et de la désignation des plus légitimes instances de jugement. Dans un horizon épistémologique bien différent du nôtre, où l'objectivité du beau n'est pas encore remise en cause, une critique de goût côtoie désormais les prescriptions des doctes, la référence à un « public » s'impose et la part accordée à la puissance créatrice de l'auteur s'accroît. L'étude de certaines caractéristiques et de divers textes de cette naissante et hétérogène 'critique littéraire' (expression d'aujourd'hui) nous permettra non seulement d'interroger les figures alors mouvantes, plurielles et controversées de l'auteur, du lecteur, du texte 'littéraire' et du critique, ainsi que les nouvelles pratiques qui peuvent les façonner, mais encore de reconsidérer ce que l'historiographie postérieure a pu nommer l'esthétique « classique ».

Objectifs:

- Acquérir une meilleure connaissance des pratiques de lecture et d'écriture ainsi que des formes et des débats intellectuels qui encadrent la production des œuvres au XVIIe siècle.
- Comprendre ce que peut être une activité de 'critique littéraire' au regard de son contexte historique, de manière à mieux percevoir les singularités de ce qui peut constituer cette activité aujourd'hui.
- Exercer une certaine réflexion critique à l'égard de l'historiographie et des constructions ou jugements élaborés après coup par les historiens de la littérature.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : EXAMEN SUR TABLE (2h)
- Régime dérogatoire session 1 : EXAMEN SUR TABLE (2h)
- Session 2 dite de rattrapage : EXAMEN SUR TABLE (2h)

Compétences visées:

- Connaître les données principales de la vie, de la création et de la critique littéraires au XVIIe siècle.
- Appréhender les œuvres, ainsi que les évaluations et critères d'appréciation élaborés à leur sujet, au regard de leurs contextes sociaux et intellectuels de production.
- Pouvoir réfléchir avec acuité sur des questions de critique littéraire et sur des phénomènes de constructions exogènes en matière d' « histoire littéraire ».

Bibliographie:

- *Littératures classiques*, n° 86, 2015 : *Naissance de la critique littéraire* (notamment l'introduction de P. Dandrey, p. 5-16).
- *Littératures classiques*, n° 89, 2016 : *Naissance de la critique dramatique* (notamment l'introduction de L. Michel et Cl. Bourqui, p. 5-13).
- Un ensemble de textes sera fourni aux étudiant.e.s, notamment par le biais de « Cours en ligne ». Et, pour des cas précis ou pour certaines questions abordées en cours, on se reportera à :
 - * M. Bombart, *Guez de Balzac et la querelle des Lettres. Écriture, polémique et critique dans la France du premier XVIIe siècle*, Paris, H. Champion, 2007.
 - * J.-M. Civardi, *La Querelle du Cid (1637-1638). Édition critique intégrale*, Paris, Champion, 2004.
 - * G. Forestier, Cl. Bourqui, « Comment Molière inventa la querelle de *L'École des femmes...* », *Littératures classiques*, n° 81, 2013, p. 185-197.
 - * H. Merlin, *Public et littérature en France au XVIIe siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
 - * Ch. Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVIIe siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercur galant*, Paris, Garnier, 2020.)

- **Hist littéraire du XVIIIème* (24CM, 3 ECTS) (4L8F08D) 24hCM, 2h/semaine – Colas Duflo**

<p>Description :</p> <p><i>Le Siècle de la critique</i></p> <p>« Notre siècle est proprement le siècle de la critique, à laquelle il faut que tout se soumette », écrit Kant, dans une forme de bilan du XVIII^e siècle, en 1781, dans la préface de la <i>Critique de la raison pure</i>. Nous partirons de cette idée pour parcourir, à l'aune de cette notion, l'histoire du XVIII^e siècle français, depuis Bayle et son <i>Dictionnaire historique et critique</i> (1697) jusqu'à l'<i>Esquisse d'un tableau des progrès historiques de l'esprit humain</i> de Condorcet (1795). Qu'elle porte sur la religion, sur la politique, ou encore sur la littérature et la peinture, la critique donne lieu à des textes, dont nous lirons des exemples, chez Bayle, Fontenelle, Dumarsais, Diderot, Voltaire..., qui nous permettront d'aborder des enjeux idéologiques aussi bien qu'esthétiques dans l'histoire du XVIII^e siècle, et des notions comme celles de Lumières, de censure, d'opinion publique, etc.</p>
<p>Objectifs:</p> <p>Connaître et comprendre mieux l'histoire de la littérature et des idées du 18e siècle.</p>
<p>Evaluation :</p> <p>M3C en 2 sessions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Examen sur table (2h). • Régime dérogatoire session 1 : Examen sur table (2h). • Session 2 dite de rattrapage : Examen sur table (2h).
<p>Compétences visées:</p> <p>Connaissance et compréhension des œuvres et des idées du 18e siècle.</p>
<p>Bibliographie:</p> <p>Les extraits étudiés seront déposés dans Coursenligne. Une bibliographie critique sera donnée dans le courant du semestre.</p>
<p>Ressources pédagogiques (hors bibliographie) :</p> <p>Mooc « Dix-huitième siècle : le combat des Lumières » : https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:upl+142002+session02/about</p>

UE3 Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS) (2 cours)

- **Méthodologie du mémoire et humanités numériques* (24CM, 3 ECTS) (4L8F09D) 2h/semaine, 24hCM – Julien Schuh**

<p>Description :</p> <p>Ce cours vise à initier les étudiant.es de Master aux nouvelles pratiques de la recherche en Sciences humaines dans le contexte du développement des Humanités numérique, à travers une réflexion sur la méthodologie du mémoire. Chaque séance est dédiée à un concept lié à la méthodologie du mémoire de Lettres (corpus, problématique, narration, personnage, champ lexical, influence...) et à la présentation d'outils numériques permettant d'interroger ou d'automatiser la recherche (outils bibliographiques, bases de données, analyses lexicométriques, classification automatisée de textes, mise en réseau de personnages, bibliométrie...). Les étudiant.es sont invité.es à sélectionner un corpus numérique (de préférence celui de leur mémoire de recherche) à analyser avec ces outils, et à créer un carnet de recherche en ligne où consigner régulièrement leurs expérimentations et leurs réflexions à la lecture des</p>
--

articles discutés en cours.
<p>Objectifs: Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les bases de la méthodologie du mémoire (constitution de corpus, définition d'une problématique, constitution d'une bibliographie, utilisation de bases de données) ; - S'initier aux problématiques de la recherche dans le cadre des Humanités numériques ; - Développer des compétences numériques (utilisation d'outils numériques pour la recherche, édition numérique collaborative, analyse statistique, apprentissage profond, cartes heuristiques)
<p>Modalités d'examen M3C en 2 sessions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages (sous forme d'un carnet de recherche en ligne) • Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages (sous forme d'un carnet de recherche en ligne) • Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages (sous forme d'un carnet de recherche en ligne)
<p>Compétences visées: Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer un corpus - Définir une problématique de recherche - Organiser ses références - Construire un plan - Utiliser des outils numériques pour la recherche
<p>Bibliographie:</p> <p>Une liste d'articles et de chapitres à lire sous forme numérique sera mise en ligne sur l'espace cours en ligne.</p>

- **Méthodologie du contemporain* (24CM, 3 ECTS) (4L8F10D) 2h/semaine 24hCM Dominique Viart**

<p>Description :</p> <p>La littérature contemporaine constitue un corpus relativement nouveau dans les études universitaires. Récentes, les œuvres n'ont pas déjà fait l'objet de travaux qui aideraient à mieux les définir et les comprendre. La postérité n'a pas encore établi de sélection. Les écrivains continuent d'écrire ; ils témoignent de leur travail et changent parfois d'orientation esthétique. Le séminaire de méthodologie du contemporain se propose de fournir les instruments pour aborder un tel ensemble littéraire : apprendre à définir et délimiter ce corpus, savoir comment évaluer les œuvres et en élaborer l'analyse. On se rendra attentif aux nouvelles formes littéraires apparues durant cette période, on cherchera à en saisir les projets et les enjeux, les modalités et les finalités. Ce faisant, il conviendra d'interroger ce qu'est devenu le statut de l'écrivain dans la culture et la société contemporaines. On cherchera également quel usage faire, pour la recherche, des autres approches critiques de la littérature actuelle, développées par les médias écrits ou sonores, publiées dans la presse ou en ligne. Il s'agira enfin de réfléchir à la relation que la recherche universitaire peut nouer avec les écrivains eux-mêmes : comment les interroger ? quel compte tenir de leur propos ?</p>
<p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir identifier et définir un corpus littéraire - construire les méthodes d'approche d'un corpus non encore étudié. - situer et évaluer des livres récemment parus, en comprendre les enjeux, en analyser les formes - distinguer parmi ces livres ceux qui font œuvre et marqueront l'histoire littéraire par rapport aux simples produits de consommation courante.

- apprendre à articuler la recherche en littérature aux autres approches (notamment médiatiques) des livres
- savoir quelle relation établir avec les écrivains, comment interroger ceux-ci sur leur travail et exploiter leurs informations

Modalités d'examen
M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – (1 seule note) :

Contrôle continu. 1 épreuve orale (environ 15 - 20 mns) ou écrite (environ 8 - 10 pages) au choix : Présentation et évaluation argumentées d'une œuvre de littérature française contemporaine. Cette présentation supposera de situer l'œuvre dans la production contemporaine et parmi les formes actuelles, d'utiliser avec discernement les ressources universitaires et médiatiques disponibles, de recourir aux entretiens disponibles de l'écrivain, éventuellement de l'interroger directement.

- Régime EAD session 1 :

Contrôle continu. 1 épreuve écrite (environ 8 - 10 pages): Présentation et évaluation argumentées d'une œuvre de littérature française contemporaine. Cette présentation supposera de situer l'œuvre dans la production contemporaine et parmi les formes actuelles, d'utiliser avec discernement les ressources universitaires et médiatiques disponibles, de recourir aux entretiens disponibles de l'écrivain, éventuellement de l'interroger directement.

- Session 2 dite de rattrapage :

Contrôle continu. 1 épreuve écrite (environ 8 - 10 pages): Présentation et évaluation argumentées d'une œuvre de littérature française contemporaine. Cette présentation supposera de situer l'œuvre dans la production contemporaine et parmi les formes actuelles, d'utiliser avec discernement les ressources universitaires et médiatiques disponibles, de recourir aux entretiens disponibles de l'écrivain, éventuellement de l'interroger directement.

Compétences visées:

- discernement, esprit critique
- sûreté et logique des méthodes
- talent d'analyse et de synthèse
- compétences littéraires et culturelles
- intelligibilité du monde littéraire contemporain
- connaissance des relais médiatiques, culturels et du monde de la recherche universitaire

Bibliographie:

André Marie Odile et Mathilde Barraband (éd.), *Du contemporain à l'université. Usages, configurations, enjeux*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2015.

Asholt Wolfgang et Marc Dambre (dir.), *Un retour des normes romanesques dans la littérature contemporaine ?*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2010.

Audet René (dir.), *Enjeux du contemporain. Etudes sur la littérature actuelle*, Québec, Nota Bene

Barth John, « The Literature of Exhaustion », *Atlantic Monthly*, vol. 220, n° 2, 1967, p. 29-34.

— « La Littérature du renouvellement. La fiction postmoderniste », *Poétique*, n° 48, 1981.

Blanckeman Bruno et Millois Jean-Christophe (dir.), *Le Roman français aujourd'hui. Transformations, perceptions, mythologies*, Prétexte éditeur, 2004.

Boisvert Yves, *Le Postmodernisme*, Montréal, Boréal, coll. « Express », 1995..

Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Éditions du Seuil, 1992.

Collectif, « l'Extrême contemporain », *revue Po&sie*, n°41, 1987

Cousseau Anne, *Ecrire, disent-ils*, Editions universitaires de Lorraine, Tome 1, 2012 ; tome 2, 2015.

Demanze Laurent, « Le contemporain à l'université », en ligne : <http://ecrit-cont.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique27>

Eco Umberto, *L'Apostille au « Nom de la rose »* [1985], *Le Livre de poche/Biblio-essais*, 1987.

Gefen Alexandre, *Réparer le monde : la littérature française face au xxiè siècle*, José Corti, 2017.

Gontard Marc, *Le roman français postmoderne. Une écriture turbulente*, 2011. En ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/02/96/66/PDF/Le_Roman_postmoderne.pdf>.

Heinich Nathalie, *Pour en finir avec la querelle de l'art contemporain*, L'Echoppe, 1999.

Jourde Pierre, *La Littérature sans Estomac, L'Esprit des Péninsules*, 2002.

Kibédi Varga Aaron, « Le récit postmoderne », *Littérature* n° 77, février 1990, p. 3-22.

Lebrun Jean-Claude et Prévost Claude, Nouveaux territoires romanesques, Messidor, 1990.
 Martens David & Meurée Christophe, Secrets d'écrivains. Enquête sur les entretiens littéraires, Impressions nouvelles, 2014.
 Mercier Andrée et Fortier Frances (dir.), La transmission narrative. Modalités du pacte romanesque contemporain, Québec, Éditions Nota Bene, 2011.
 Nadaud Alain (dir.), Où en est la littérature ?, L'Infini, n°19, 1987.
 Richard Jean-Pierre, L'Etat des choses, Gallimard, 1990.
 Ruffel Lionel (dir.), Qu'est-ce que le contemporain ?, Nantes, Cécile Defaut, 2010.
 Viart Dominique & Vercier Bruno, La Littérature française au présent, Bordas, 2008.
 Viart Dominique (dir.), « Mémoires du récit », Écritures contemporaines 1, Minard, 1998.
 — Les mutations esthétiques du roman contemporain français / Der zeitgenössische französische Roman, Lendemains, études comparées sur la France, n°107-108, 2002.
 Viart Dominique, « Écrire au présent : l'esthétique contemporaine » in Michèle Touret et Francine Dugast-Portes (dir.), Le Temps des lettres. Quelles périodisations pour l'histoire de la littérature française au xxe siècle ?, Presses Universitaires de Rennes, 2001, p. 321-322.
 — « Historicité de la littérature : la fin d'un siècle littéraire », ELFe XX-XXI, n° 2, « Quand finit le xxe siècle ? », 2012, p. 93-126.
 — « Histoire littéraire et littérature contemporaine » in Julien Bougie et Mathilde Barraband, Dossier « L'Histoire littéraire du contemporain », Tangence, no 102, 2013, p. 113-130.
 — Anthologie de la littérature contemporaine française. Romans et récits depuis 1980, Armand Colin, 2013.

Sites internet :

Maison des écrivains et de la littérature : enregistrements vidéos des rencontres Littérature : enjeux contemporains et autres entretiens, <http://www.m-e-l.fr/programmation-archives-sonores.php>
 Maison de la poésie : enregistrements sonores des rencontres <https://www.maisondelapoesieparis.com/la-maison/la-maison-de-la-poesie-en-sons/>
 Diacritik (un site, parmi d'autres, de critique de la littérature contemporaine) <https://diacritik.com/>
 Fixxion xx-xxi, revue critique de fiction française contemporaine : <http://www.revue-critique-de-fixxion-francaise-contemporaine.org/rcffc>

UE4 Elargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours)

- **Philosophie et littérature* (24CM, 4,5 ECTS) (4L8F12D) 2h/semaine, 24hTD Colas Duflo**

Description :

L'Utopie classique et ses avatars romanesques au 18^e siècle

L'Utopie de Thomas More invente une nouvelle manière de faire de la philosophie politique par fiction qui va avoir une riche postérité. Nous allons repartir de ce texte fondateur, puis étudier des épisodes utopiques présents dans des romans du dix-huitième siècle en nous interrogeant sur leurs dimensions parodiques et critiques. Ce sera l'occasion de nous intéresser à la définition de l'utopie comme genre narratif, à la manière dont le roman peut faire de la philosophie politique et, inversement, à la manière dont des questions de philosophie politique peuvent fournir des idées pour des scénarios de romans.

Objectifs:

Réfléchir aux rapports entre philosophie et littérature, et plus précisément entre fiction philosophique et fiction romanesque. Étudier sous cet angle quelques textes majeurs, mais aussi découvrir des textes moins connus et se demander comment ils fonctionnent.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 : exposé ou dossier encadré d'une douzaine de page et synthèse du cours.
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de page et synthèse du cours
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de page et synthèse du cours

Compétences visées :

Interroger la répartition disciplinaire entre littérature et philosophie.
Comprendre mieux la pensée politique de l'âge classique et la littérature romanesque du 18e siècle.
Savoir définir un genre.
Rédiger une recherche argumentée.

Bibliographie:

Primaire :

Thomas More, L'Utopie
Fontenelle, Histoire des Ajaouiens
Tysot de Patot, Voyages et aventures de Jacques Massé
Prévoist, Cleveland (Desjonquères)
Voltaire, Candide (Gallimard, « folio »)
Sade, Aline et Valcour (Livre de poche classiques)

Secondaire :

Baczko, Bronislaw, Porret, Michel, Rosset, François (dir.), Dictionnaire Critique de l'utopie au temps des Lumières, Chêne-Bourg, Georg éditeur, 2016.
Baczko, Bronislaw, Lumières de l'utopie, Paris, Payot, 2001 [1978].
Moreau, Pierre-François, Le Récit utopique, Paris, PUF, 1982.
Racault, Jean-Michel, L'Utopie narrative en France et en Angleterre (1675-1761), Oxford, 1991.
Racault, Jean-Michel, Nulle part et ses environs. Voyages aux confins de l'utopie littéraire classique (1675-1802), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003.
Trousson, Raymond, Voyages au pays de nulle part, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1999 [1975]

Des extraits étudiés en cours seront donnés dans Coursenligne.

UE 5 Conduire un travail personnel mobilisant la recherche en littérature (3 ECTS)

- **Projet de mémoire de recherche encadré (4L8F11D)**

Projet de mémoire à rédiger sous la supervision d'un directeur de mémoire choisi parmi les enseignants chercheurs du département de Lettres de l'Université de Paris Nanterre (la liste figure sur le site du département de Lettres et dans la suite de ce livret, avec l'indication des domaines de spécialité de chacun).

UE6 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous) [voir l'annexe à la fin de ce livret sur les modalités de cette UE]

- Valorisation de l'expérience professionnelle (4L8F14D)
- Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude (4L8F13D)

La « participation à la recherche » signifie que l'étudiant doit suivre dans le semestre les journées d'études, les colloques ou les séminaires d'équipes de recherche proposés à l'Université Paris Nanterre pour une durée équivalente à 18h (c'est-à-dire trois journées d'études ou de colloques, ou six séances de séminaire d'équipe). Il en réalise un compte rendu qu'il remet à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat.

L'agenda des activités proposées par le CSLF (centre des sciences des littératures en langue française) se trouve sur la page : <https://cslf.parisnanterre.fr/>. Vous pouvez aussi recevoir ces informations en vous abonnant à la Lettre du CSLF ([S'abonner à la Lettre du CSLF](#))

L'agenda des activités proposées par le LIPO (Littérature et poétique comparées) se trouve sur la page : <http://www.litterature-poetique.com/>

Il est préférable de suivre autant que possible les journées et séminaires en présentiel, mais certaines sont diffusées en ligne. Vous les retrouverez sur le site du CSLF ainsi que sur : <https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#littphi>

- Activité solidaire ou engagée
- Stage (4L8F15D)

Master Lettres EAD, M2, S9

UE 1 Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :
- **1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)**

- **La fabrique des œuvres* (4L9F01D) 2h/semaine, 24hCM Dominique Viart**

Description :

Ecrire avec : présences, fonctions et usages de la littérature du passé dans les œuvres contemporaines

Ce séminaire se propose un double objectif :

1. Comprendre comment, après une modernité qui a proné la « table rase » et la rupture avec le passé, la littérature contemporaine renoue avec notre héritage littéraire, non seulement dans les parodies et le second degré caractéristiques de la « postmodernité », mais en engageant avec cet héritage un dialogue plus profond, à la fois sérieux et enjoué, toujours tonique et souvent éclairant. Dans de petits ouvrages très singuliers, François Bon sollicite les tragiques grecs pour dire la solitude du monde contemporain, Pascal Quignard évoque la fragmentation du discours avec la Bruyère, Lydie Salvayre moque Descartes à propos de la folie ordinaire, Camille Laurens envisage avec La Rochefoucault les tourments d'une passion amoureuse bien actuelle...

2. Aborder sous cet angle d'une littérature revisitée l'un des écrivains majeurs de la période contemporaine : Pierre Michon, dont les livres particulièrement inventifs réinventent l'écriture des « Vies » et des légendes, interrogent l'œuvre et le trajet d'Arthur Rimbaud et renouvellent avec Michelet l'écriture de la Révolution et de la Terreur.

Sans recourir à l'ancienne « critique des sources », ni illustrer simplement les grandes théories de l'intertextualité, le séminaire cherchera à identifier les formes de ce dialogue renouvelé, étudiera le sens que prennent aujourd'hui ces recours aux grands textes du passé, les usages que les écrivains contemporains en font et la valeur qu'ils leur donnent. L'une des séances sera consacrée à un dialogue avec un écrivain invité dont nous aurons étudié l'œuvre ensemble.

Corpus des œuvres abordées dans le séminaire

(une bibliographie plus complète sera mise à la disposition des étudiants pour leurs travaux de séminaire)

François Bon, *Parking*, Minuit, 1996.

Camille Laurens, *L'amour roman*, P.O.L., 2003.

Pierre Michon, *Rimbaud le fils*, Gallimard, 1991.

Id., *Abbés*, Verdier, 2002.

Id., *Les Onze*, Verdier, 2009.

Pascal Quignard, *Une Gêne technique à l'égard des fragments* [1986], Galilée, 2005.

Lydie Salvayre, *La Méthode Mila*, 2005.

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

- acquérir des compétences en histoire littéraire
- comprendre les enjeux de la littérature contemporaine
- découvrir les principales formes de la littérature contemporaine (son rapport au réel, à l'Histoire, au sujet, à la culture ; son traitement renouvelé du romanesque...)
- engager un dialogue substantiel avec un.e écrivain.e
- rendre compte d'une œuvre peu commentée

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 : contrôle continu (1 seule note). 1 épreuve au choix : soit une intervention orale en séance sur l'une des œuvres du programme ou sur une œuvre choisie dans une bibliographie proposée à la rentrée. Format : communication universitaire. Temps de parole environ 30 minutes ; soit dossier écrit sur une œuvre choisie dans une bibliographie proposée à la rentrée. Format : article de revue universitaire (environ 10 pages)

- Régime dérogatoire et EAD session 1 : dossier écrit sur une œuvre choisie dans une bibliographie proposée à la rentrée. Format : article de revue universitaire (environ 10 pages).

- Session 2 dite de rattrapage : dossier écrit sur une œuvre choisie dans une bibliographie proposée à la

rentrée. Format : article de revue universitaire (environ 10 pages).

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

- connaissance de la littérature contemporaine
- compétences en recherche littéraire
- aisance écrite et orale
- capacités à animer des rencontres culturelles et littéraires

- **Formes et mythes* (4L9F02D) 2h/semaine, 24hCM Philippe Zard**

Description : formes modernes de la parabole

La « parabole » désigne traditionnellement un récit court, de nature figurative (symbolique ou allégorique), visant à dispenser une leçon morale ou à communiquer un enseignement religieux : on sait l'usage qu'en ont fait notamment les *Évangiles* (parabole du bon Samaritain, de la Brebis égarée ou de l'Enfant prodigue...). Loin de disparaître avec la modernité, le genre de la parabole a connu une faveur particulière en littérature, au prix de nombreuses métamorphoses. La plus importante de ces métamorphoses est d'ordre herméneutique : à des modèles de paraboles pédagogiques ou édifiantes, il n'est pas rare que les écrivains modernes substituent des formes complexes, polysémiques voire manifestement conçues pour être « ininterprétables ».

L'axe du séminaire sera l'examen de certaines paraboles de Franz Kafka, mais le cours permettra également d'aborder de nombreux autres textes, de Shakespeare à Beckett, de Lessing à Borges, de Kleist à Perec.

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

Travail sur la question des genres littéraires et ouverture aux enjeux de l'herméneutique littéraire.

Étude approfondie de quelques textes fondateurs de la modernité européenne.

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Régime dérogatoire session 1 :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Session 2 dite de rattrapage :

Dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

- acquisition de références historiques
- acquisition de compétences littéraires et cinématographiques

Bibliographie:

Deux recueils de nouvelles de Kafka sont requis :

Kafka, Un jeuneur et autres nouvelles, trad. de B. Lortholary, Garnier-Flammarion

Kafka, Dans la colonie pénitentiaire et autres nouvelles, trad. de B. Lortholary, Garnier-Flammarion

Les autres textes (Kleist, Lessing, Joyce, Perec, Beckett, etc.) seront fournis sous forme de photocopiés ou de documents numérisés.

Et

- **1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)**

- **Littérature et culture de l'imprimé*(4L9F04D) 2h/semaine, 24hCM Emmanuel Rubio**

Description :

Loin de se limiter à une technique neutre, l'imprimerie détermine à son apparition de nouvelles pratiques du texte comme de nouveaux régimes de savoir et d'écriture. Plus généralement, il n'est pas possible, depuis les travaux de Mc Luhan, de considérer l'objet littéraire en dehors des médias qu'il emprunte et qui travaillent à le constituer.

Le cours, centré sur la poésie, tentera d'explorer le lien essentiel qui se noue entre le développement de certaines

formes poétiques et l'évolution des techniques et des pratiques de diffusion. Il s'appuiera sur de multiples exemples précis tirés de l'histoire longue de la poésie française, depuis le moment qui la voit passer de sa retranscription manuscrite à la forme imprimée jusqu'à l'émergence, au XX^e siècle, de nouveaux médias qui viennent concurrencer cette dernière.

Objectifs:

Sensibiliser à la culture matérielle de la poésie.

Former à l'approche médiatique des textes littéraires.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Régime dérogatoire session 1 : ... Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Session 2 dite de rattrapage : ... Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Compétences visées:

Capacité à intégrer dans une analyse littéraire des problématiques relatives aux médias.

Bibliographie:

Marshall Mc Luhan, La Galaxie Gutenberg, 2 t., (1962), Paris, Gallimard, 1977.

Marshall Mc Luhan, Pour comprendre les medias, (1964), Paris, Seuil, 2004.

Roger Chartier (dir.), Les Usages de l'imprimé, Paris, Fayard, 1987.

Roger Chartier et Henri-Jean Martin, Histoire de l'édition française, 4 t., Paris, Fayard, 1990.

Elizabeth Eisenstein, La Révolution de l'imprimé, Paris, Hachette, 2003.

- **Écriture et création* (4L9F06D) 2h/semaine, 24hCM – Fabrice Moulin**

Description : Littérature, architecture et esthétique : Le livre de Claude-Nicolas Ledoux (1804)

Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806) fut l'architecte le plus sollicité des deux dernières décennies de l'Ancien Régime. Cet artiste fascinant et visionnaire, souvent appelé (un peu à tort, nous le montrerons) « utopiste », publie, deux ans avant sa mort, en 1804, *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*. Bien plus qu'un traité d'architecture, cette œuvre inclassable, qui s'articule autour du chantier de la Saline et de la ville idéale de Chaux (commencé en 1773), est une véritable synthèse de la pensée de Lumières. Rédigé dans une langue volontairement « figurée », dans laquelle Ledoux investit sa conception du génie et de l'artiste total, ce texte autorise de multiples niveaux de lecture que nous chercherons à explorer ensemble : historique et culturel, rhétorique et intertextuel, philosophique, esthétique et symbolique...

Nous interrogerons aussi le dispositif complexe entre le texte et l'image (125 gravures de la Saline et de la ville idéale illustrent le livre) pour réfléchir sur les superpositions/tensions entre les espaces de la ville, de la fiction et du livre – en convoquant, dans une perspective plus large, d'autres textes et œuvres mettant en jeu l'utopie et le livre d'architecture à l'âge des Lumières.

Objectifs:

- Proposer une initiation à l'histoire de l'architecture et à l'esthétique des Lumières

- Réfléchir sur les liens complexes entre texte et image ; mais aussi les espaces du livre, de la fiction et de la ville

idéale ; les rapports entre la littérature et de l'architecture

- Dans le contexte du projet de recherche LEDOUX (LABEX « les Passés dans le présent » 20-24), introduire les étudiants aux grandes problématiques de l'édition numérique d'un traité d'architecture.

Evaluation : M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages

- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages

- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

- Capacité d'entrer dans l'étude d'un texte complexe, mettant en jeu des dimensions d'histoire culturelle, d'histoire de l'art (et de l'architecture) autant que des dimensions proprement littéraires (stylistique, rhétorique, réécriture...).

- Capacité à réfléchir sur les rapports entre texte et image

Bibliographie:

- Le livre de Ledoux :

Claude-Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, Paris, 1804.

Texte accessible sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1047050b?rk=21459;2>

- Sur l'histoire de l'architecture au siècle des Lumières :

Vidler, Anthony, L'Espace des Lumières: Architecture et philosophie. Traduit par Catherine Fraisse. Paris: Picard, 1995.

- Sur Claude-Nicolas Ledoux

Vidler, Anthony. Claude-Nicolas Ledoux, Paris, Hazan, 2005.

Ozouf, Mona. « Architecture et urbanisme. L'image de la ville chez C.-N. Ledoux ». Annales. Economies, sociétés, civilisations 21, no 6 (1966): 12731304.

Rabreau, Daniel. Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806). Bordeaux: Librairie de l'architecture et de la ville, 2000.

- Sur l'utopie :

Marin, Louis. Utopiques: jeux d'espaces. Paris: éditions de minuit, 1973.

UE 2 Histoire littéraire (6 ECTS) (deux cours)

- **Hist littéraire du XIXème* (24CM, 3 ECTS) (4L9F07D) 2h/semaine, 24hCM – Alain Vaillant**

Description :

Le XIXe siècle est le théâtre de bouleversements politiques, économiques, socio-culturels d'une brutalité et d'une ampleur sans précédent dans l'histoire moderne et contemporaine. Il est aussi, très logiquement, le grand siècle des révolutions esthétiques qui, en littérature, touchent tous les genres et toutes les formes – en particulier, la prose et la poésie dont les destins sont alors très étroitement imbriqués. Toutes ces révolutions pourraient se résumer à un objectif : écrire le réel, que ce réel soit celui de la vie sociale, de la psychè et de la subjectivité, de la nature physique ou de la littérature elle-même. Le cours suivra les métamorphoses de cette véritable obsession du réel, qui va bien au-delà de ce que les histoires littéraires ont retenu sous l'étiquette de « réalisme », du premier romantisme jusqu'aux avant-gardes fin de siècle : on verra au passage que cette assomption du réel est directement liée à l'émergence hégémonique de la culture médiatique qui caractérise désormais les sociétés occidentales. Mais cette consécration du réel impose à l'écrivain une obligation nouvelle : persister malgré tout à faire entendre sa voix à travers les textes qu'il écrit. Formellement, le réalisme a donc pour corollaire un art polymorphe de la « subjectivation » qui, dans tous les genres de littérature et dans tous les arts, devient la marque distinctive de notre modernité et explique la prodigieuse (et inégalée) inventivité artistique et littéraire du XIXe siècle.

Objectifs:

Acquérir une compréhension générale des principales dynamiques (historiques, culturelles, littéraires, esthétiques) qui sont à l'œuvre au 19ème siècle et apprendre à mobiliser ces connaissances pour l'interprétation des œuvres.

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : examen sur table (2 h).
- Régime dérogatoire session 1 : examen sur table (2 h).
- Session 2 dite de rattrapage : examen sur table (2 h).

- **Hist littéraire du XXème* (24CM, 3 ECTS) (4L9F08D) 2h/semaine, 24hCM – Pierre Hyppolite**

Description :

L'évolution de la littérature au XXe siècle est souvent envisagée comme une succession de discontinuités et de ruptures, dont chacune marque l'apparition d'un nouveau courant littéraire et artistique. Il s'agira d'interroger ce que la critique a appelé cette « tradition de la rupture » qui caractériserait simultanément l'histoire de la littérature et des arts du XXe siècle, en s'interrogeant sur le renouvellement des pratiques littéraires et artistiques afin de

mettre en perspective cette évolution et lui donner sens. Il s'agira donc d'étudier à partir d'exemples variés ses fondements théoriques, la diversité de ses poétiques en mettant plus particulièrement en évidence les caractéristiques des nouveaux dispositifs narratifs, poétiques, dramaturgiques.

Objectifs:

Consigne (6 lignes maxi – police taille 11)

Enrichissement des connaissances en histoire littéraire – Approfondissement des problématiques et des méthodologies critiques - Perfectionnement des qualités écrites .

- Régime standard session 1 : Devoir sur table en 2 h
- Régime dérogatoire session 1 :1 devoir sur table en 2 h
- Session 2 dite de rattrapage : 1 devoir sur table en 2 h

Compétences visées:

Consigne (8 lignes maxi – police taille 11)

Enrichissement des connaissances – utilisation des connaissances générales dans le cadre d'un travail de recherche personnel - acquisition des outils critiques en littérature et histoire littéraire – perfectionnement des qualités rédactionnelles.

Bibliographie:

Dictionnaire des oeuvres du XXe siècle, sous la dir. d'H. Mitterand, Éditions Le Robert, 2009.

Dictionnaire des pièces de théâtre françaises du XXe siècle, sous la dir. de JY Guérin, Honoré Champion, 2005

Dictionnaire de Poésie, de Baudelaire à nos jours, sous la dir. de M. Jarrety, PUF, 2001.

GUÉRIN Jeanyves, Le Théâtre en France de 1914 à 1950, Champion, 2007

Histoire de la France littéraire, t. 3. Modernités XIXe-XXe siècle, volume dirigé par P. Berthier et M. Jarrety, PUF, coll. « Quadrige Dicos Poche », 2006.

Histoire de la littérature française au XXe siècle. 2 tomes, sous la dir. de M. Touret, Presses universitaires de Rennes, 2000 et 2008.

UE3 Maîtriser les méthodes dans les études littéraires (6 ECTS) (2 cours)

- **Méthodologie et pratique de l'édition critique* (24CM, 3 ECTS) (4L9F09D) 2h/semaine 24hCM Guillaume Peureux**

Description : Ce cours se partagera en deux types de séances : des séances historiques et théoriques au cours desquelles seront commentés des textes critiques (articles, chapitres de livres) qui seront mis à disposition sur la plateforme cours en ligne (lus et travaillés par les étudiants avant le cours) et des séances davantage pratiques, c'est-à-dire centrées sur l'édition critique qui sera réalisée par les étudiants. A la lumière des lectures théoriques, les étudiant.e.s pourront élaborer leur propre méthodologie éditoriale. Le cours abordera certains enjeux propres à l'édition numérique. Il s'agira d'aboutir à l'élaboration d'un bref travail d'édition critique.

Objectifs:

Etablir une édition critique en ligne selon des critères établis collectivement.

Modalités d'examen :

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : "dossier encadré d'une douzaine de pages" / travail d'édition critique – chaque étudiant traitera une section en propre d'un manuscrit ou d'un imprimé

Régime dérogatoire session 1 : "dossier encadré d'une douzaine de pages" / travail d'édition critique – chaque étudiant traitera une section en propre d'un manuscrit ou d'un imprimé

Session 2 dite de rattrapage : "dossier encadré d'une douzaine de pages" / travail d'édition critique – chaque étudiant traitera une section en propre d'un manuscrit ou d'un imprimé

Compétences visées: Acquisition de deux types de compétences. D'une part, connaître et mettre en pratiques les outils et les méthodes de l'édition critique d'un texte littéraire et, d'autre part, maîtriser les enjeux historiques, philologiques et idéologiques de cette pratique.

Bibliographie:

Breuil, Eddie (éd.), Méthodes et pratiques de l'édition critique des textes et documents modernes, Paris, Garnier, « Bibliothèque de littérature du XX^e siècle », 2019.

Laufer, Roger, Introduction à la textologie, Paris, Larousse, « Collection L », 1972.

- **Rédaction culturelle* (24CM, 3 ECTS) (4L9F10D) 2h/semaine, 24hCM, Sylvie Robic**

Description :

Le cours s'adresse aux étudiant.e.s en master de Lettres, désireux d'approfondir leur connaissance du champ professionnel de la culture, au-delà de leur formation académique.

A travers des exemples empruntés à l'actualité culturelle (littérature, cinéma, spectacle vivant, arts plastiques), il présente de façon concrète les différents métiers de la rédaction culturelle : édition, communication culturelle, médiation culturelle, journalisme culturel. Ces présentations s'appuient en outre sur un partenariat établi avec de grandes institutions culturelles (Festival d'Automne à Paris, Théâtre Nanterre Amandiers, Cinémathèque française, Bibliothèque nationale de France).

De nombreux exercices accompagnent ces présentations, familiarisant les étudiant.e.s avec les principes et techniques spécifiques de chacun de ces métiers, les habituant à mettre à profit leurs connaissances et compétences universitaires dans un champ culturel non académique, avec des adaptations et contraintes particulières.

Objectifs:

Acquisition par l'étudiant.e de techniques rédactionnelles spécifiques

Découverte des principaux domaines d'activité professionnelle où se pratique la « rédaction culturelle »

Familiarisation avec les principales institutions culturelles françaises

Evaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation continue :

Nombre d'épreuves : 3 épreuves : 2 devoirs maison et 1 épreuve sur table (partiel).

Proportion de la note : les 2 devoirs maison comptent pour 50% (25% + 25%) de la note finale et le devoir sur table (partiel) compte pour 50% de la note finale

Type d'épreuve et durée : 1 devoir maison du type « critique culturelle » / 1 devoir maison du type « reportage culturel »/ 1 épreuve sur table de deux heures du type « critique culturelle ».

- Session 2 dite de rattrapage : 1 note : 1 épreuve sur table de deux heures du type « critique culturelle ».

Evaluation EAD : identique : sessions 1 et 2

Compétences visées:

Rédiger un texte d'information culturelle

Structurer, argumenter et présenter avec clarté des idées

Adapter des connaissances littéraires académiques aux demandes spécifiques d'un champ professionnel culturel

Acquérir et développer de nouvelles connaissances dans le domaine des métiers de la culture

Mobiliser des approches et des connaissances pluridisciplinaires

Identifier de nouvelles sources et modes d'accès à des informations culturelles

Intégrer les contraintes propres au champ professionnel de la culture

Bibliographie:

Manuels (écriture critique/écriture journalistique/techniques rédactionnelles) :

Bège (Jean-François), Manuel de la rédaction. Les techniques journalistiques de base, Paris, CFPJ Editions, 2007.

Domino (Christophe), « Une critique 2.0 » dans Critique d'art n°52, 2019, p9-14.

Loret (Eric), Petit manuel critique, Paris, Les Prairies ordinaires, 2015.

Maltais (Robert) sous la direction de, L'écriture journalistique sous toutes ses formes, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, deuxième édition revue et augmentée, 2017.

Revue :

Littérature : En attendant Nadeau, Journal de la littérature, des idées et des arts ; Le Matricule des anges. Le mensuel de la littérature contemporaine

Spectacle vivant : Théâtre contemporain. Présentation de la création scénique dans les pays francophones et en langue française dans le monde ; Théâtre(s). Le magazine de la vie théâtrale et des spectateurs et passionnés de théâtre ; Alternatives théâtrales, la revue des arts de la scène

Cinéma : Cahiers du cinéma ; Positif ; So film

Arts plastiques : Beaux Arts Magazine ; Arts Magazine ; (Pour une recherche ponctuelle pointue, revue Critique d'art (veille de l'actualité éditoriale théorique et critique sur l'art contemporain)

Photographie : Fisheye Magazine

UE4 Elargir ses connaissances, personnaliser son parcours (4,5 ECTS) (1 cours à choisir dans la liste suivante – qui pourrait être augmentée dans les prochaines années (banque de séminaire, etc.))

- **Littératures francophones : histoire, critique, théorie* (24CM, 4,5 ECTS) (4L9F11D)) J.-M. Moura**

Description :

La francophonie du Nord

Si les littératures francophones connaissent une extension mondiale, elles s'organisent selon divers ensembles régionaux aux spécificités bien affirmées. Ce semestre, nous aborderons ce qu'on désigne souvent comme la « francophonie du nord », les littératures belge, québécoise et suisse romande de langue française.

Le séminaire se fixe plusieurs objectifs : approfondir l'étude des littératures francophones, évaluer les recherches actuellement menées en ce domaine, constituer une introduction aux études postcoloniales et à la littérature mondiale, et enfin analyser les formes et les significations de trois œuvres notoires dont la connaissance est indispensable pour une culture littéraire générale, singulièrement pour tout étudiant qui envisagerait de passer les concours de recrutement de l'enseignement des Lettres.

Œuvres étudiées :

Nicolas Bouvier : *L'Usage du monde*, La Découverte/Poche

Henri Michaux : *Un barbare en Asie*, Gallimard, « L'Imaginaire »

Gaston Miron : *L'Homme rapaillé*, Gallimard, « Poésie »

Objectifs:

- Connaissance approfondie de l'histoire des littératures « francophones »
- Connaissance des institutions francophones, de leur naissance et de leurs développements
- Initiation à la critique et aux théories francophones, notamment postcoloniales et mondiales
- Etude approfondie d'œuvres « francophones » notoires.

Modalités d'examen :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Dossier encadré d'une douzaine de pages.....
- Régime dérogatoire session 1 : Dossier encadré d'une douzaine de pages.....
- Session 2 dite de rattrapage : Dossier encadré d'une douzaine de pages.....

Compétences visées :

- Connaissance approfondie de l'histoire des littératures « francophones »
- Capacité à identifier les institutions francophones, leurs compétences et leurs évolutions
- Connaissance approfondie des principales critiques et théories francophones
- Capacités à analyser de manière approfondie et appropriés des œuvres « francophones » notoires.

Bibliographie :

Lectures complémentaires :

B. Ashcroft, G. Griffiths, H. Tiffin : *L'Empire vous répond. Théorie et pratique des littératures postcoloniales* (P.U. de Bordeaux)

M. Beniamino : *La Francophonie littéraire* (L'Harmattan).

D. Combe : *Les Littératures francophones. Questions, débats, polémiques* (P.U.F.)

Contarini, S., Joubert C., Moura J.M. (dir.) : *Penser la différence culturelle du colonial au mondial. Une anthologie transculturelle* (Mimesis)

L. D'Hulst, J.M. Moura (dir.) : *Les Études littéraires francophones : état des lieux* (Lille : UL3).

J.-L. Joubert : *Petit Guide des littératures francophones* (Nathan).

J. M. Moura : *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, (P. U.F. 3^e éd.)

Exotisme et lettres francophones, (P.U.F.)

Martin Puchner : *Ecrire le monde* (Fayard)

<http://www.francophonie.org>

N.B. : une bibliographie critique sera distribuée au début du semestre.

UE 5 Développer ses compétences linguistiques (3 ECTS) (1 cours)

- Étudier la littérature en langue étrangère : perspectives comparatistes 2* (4L9F12D) 2h/semaine, 24hCM – Philippe Zard

Description :

Vladimir Nabokov, *Ada ou l'Ardeur*, traduction française, éd Folio.

Ada or Ardor, texte original annoté sur ce site :

<http://www.ada.auckland.ac.nz/>

En pdf facilement accessible :

<https://booksvooks.com/nonscrolablepdf/ada-or-ardor-a-family-chronicle-pdf.html?page=18>

Ou édition américaine de votre choix.

Des extraits seront distribués et/ou mis en ligne pour chaque séance.

Objectifs:

L'objectif de ce cours est

- de familiariser les étudiants de lettres avec l'approche d'un texte de littérature étrangère envisagé dans sa langue originale. Il ne s'agira pas d'un cours de langue vivante au sens strict, mais le travail s'effectuera prioritairement sur le texte original.

- Le cours consistera en l'étude précise de séquences textuelles en anglais, en prenant en compte la très large dimension intertextuelle du roman de Nabokov, et notamment son jeu sur les autres langues (français et russe).

Évaluation :

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Exposé sur une séquence de la pièce (étudiée dans la langue originale)

OU

Dossier de synthèse sur des travaux critiques de langue anglaise portant sur la pièce au programme ou sur le théâtre de Shakespeare.

- Session 2 dite de rattrapage :

Dossier de synthèse sur des travaux critiques de langue anglaise portant sur la pièce au programme ou sur le théâtre de Shakespeare.

Compétences visées:

Lecture d'un texte littéraire dans sa langue originale

Lecture d'articles de critique littéraire en anglais.

Bibliographie:

Une bibliographie sera fournie lors de la première séance.

UE6 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous – qui pourra être complétée ultérieurement)

- Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude (4L9F13D)
- Activ solidaire et engagée
- Stage (4L9F15D)
- Valorisation de l'expérience professionnelle (4L9F14D)

Master Lettres EAD S10

UE 1 Enjeux de la recherche en littératures française, francophone et comparée (9 ECTS) : 2 séminaires :

- **1 séminaire parmi ces deux (24CM, 4,5 ECTS)**

- **Esthétique des genres* (4LOF02D) 2h/semaine, 24hCM - Matthieu Letourneux**

Description :

Lecture et esthétique du quotidien

Si l'Université impose un mode spécifique de lecture des œuvres, et si la lecture lettrée en propose un autre, ces deux modalités de lecture, qui servent souvent d'arrière-plan à l'étude littéraire, sont fort éloignées de l'expérience commune de la lecture : lecture de distraction, goût du *kitsch* et du *camp*, jugements distinctifs décalés, usages instrumentaux de la lecture, dialogue esthétique avec les expériences de vie, lectures sous-culturelles ou communautaires, approche morale ou politique des textes... les modalités d'appréhension des œuvres sont beaucoup plus variées que celles qui sont abordées dans les études littéraires. Elles engagent des formes d'attention esthétique et des catégories de jugement critique très différentes de celles mises en jeu à l'Université. Ce sont ces autres types de relations aux œuvres, ces autres logiques esthétiques, que nous voudrions aborder dans ce cours. Nous voudrions en particulier explorer ce répertoire des goûts contemporains, dans leur dimension sociale et communicationnelle.

Objectifs:

Notre réflexion se situera au croisement des cultural studies, de la pragmatique de la lecture, et de l'esthétique. Elle s'intéressera également à l'imagination médiatique et à l'esthétique de la consommation.

Notre objectif sera d'appréhender l'esthétique d'une manière élargie, et à travers elle de questionner la possibilité de penser la littérature dans sa perspective la plus large (en intégrant tous les textes invitant à une appréhension esthétique – presse, magazines, littérature populaire, publicité, etc.).

Evaluation :

M3C en 2 sessions

Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Régime dérogatoire session 1 : ... Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Session 2 dite de rattrapage : ... Un dossier encadré d'une dizaine de pages

Compétences visées:

Une connaissance élargie des pratiques culturelles contemporaines

Une approche décloisonnée de la culture

Une ouverture des approches littéraires aux autres phénomènes culturels

Bibliographie:

Peter Brooks, *Reading for the Plot*, Cambridge, Harvard University Press

Noel Carroll, *Philosophy of Mass Arts*, Clarendon Press

Rita Felski, *Uses of Literature*, Oxford, Wiley Blackwell

Jean-Marie Schaeffer, *Adieu à l'esthétique*, Paris Mimésis

Richard Shusterman, *L'art à l'état vif*, Paris, Minuit

Marielle Macé, *Styles*, Paris, Gallimard

Dick Hebdige, *Sous-culture, le sens du style*, Paris, Zones

- **Esthétiques comparées* (4LOF01D) 2h/semaine, 24hCM – Karen Haddad**

Description :

Lectures du secret.

Dans *Le Motif dans le tapis*, les lecteurs de l'écrivain Vereker essaient en vain de découvrir le secret de son œuvre, qui la justifie et l'explique, et qui ne sera jamais dévoilé en fin de compte. Devenu paradigme de la réflexion sur la critique interprétative, cette nouvelle de James n'est pourtant qu'un exemple du fonctionnement de la lecture de certaines œuvres, et peut-être de toute œuvre. Comment lire un texte lorsqu'on « sait » – par le paratexte, l'histoire littéraire, l'histoire tout court – qu'il est censé se fonder sur un secret ? Il peut s'agir de la révélation, après coup, des causes d'un comportement intrigant (Proust, *Sodome et Gomorrhe*), d'une « clé » fournie par l'auteur lui-même (Stendhal pour *Armance*), d'une pièce manquante, pour cause de censure par exemple (la « confession de Stavroguine » dans *Les Démons* de Dostoïevski), voire de clés historiques et biographiques rendues incompréhensibles par la distance temporelle ou culturelle. Le roman policier pourra également servir de point d'appui à la réflexion. Enfin, nous pourrions également travailler sur certaines œuvres cinématographiques. Dans tous les cas, ces exemples nous invitent à nous interroger de façon plus large sur notre façon de lire, et sur la façon dont nous construisons une interprétation.

Outre la lecture (conseillée) de la nouvelle de James, et d'extraits des œuvres citées, les étudiants pourront également proposer des travaux sur d'autres œuvres de leur choix.

Objectifs:

A travers l'étude de quelques œuvres importantes de la modernité, acquérir une bonne connaissance des questions relatives à l'histoire de la lecture critique et de l'interprétation.

Modalités d'examen

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

Travail oral ou Dossier encadré d'une douzaine de pages

- Formule dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages.

- Session 2 : dossier encadré d'une douzaine de pages.

Compétences visées:

A partir de la problématique du séminaire, rédiger un dossier à présenter à l'oral ou à l'écrit, sur un sujet proposé par l'enseignant ou choisi librement.

Bibliographie:

Bibliographie indicative

Henry James, *Le Motif dans le tapis*, GF (de préférence)

Stendhal, *Armance* (GF ou Folio, de préférence contenant la « Lettre à Mérimée », à ne pas lire avant !)

Et

- **1 séminaire parmi ces trois (24CM, 4,5 ECTS)**

- **Le livre et ses lectures* (4LOF04D) 2h/semaine, 24hCM, Isabelle Fabre**

Description :

Lectures d'un livre interdit : le *Miroir des simples âmes* de Marguerite Porete

Condamnée au bûcher en 1310 pour avoir persisté à diffuser son livre, Marguerite Porete est l'une des voix les plus singulières de la mystique médiévale. Rattachée au mouvement spirituel des béguines, elle laisse un texte d'une rare densité métaphysique et d'une expressivité poétique hors du commun. A plus de deux siècles de distance, elle influencera l'écriture religieuse de Marguerite de Navarre (*Les Prisons*) et trouvera encore un écho, au XXe s., dans la pensée de Simone Weil, avant d'inspirer une fiction historique récente (Aline Kiner, *La nuit des béguines*). L'histoire du livre est mystérieuse à plus d'un titre : brûlé deux fois en place publique, traduit en latin pour les besoins du procès d'Inquisition, transmis en anglais et en italien, il demeure inaccessible dans sa version primitive ;

seule une copie en moyen français, datée de la fin du XVe s., permettait de le lire dans sa version vernaculaire d'origine, jusqu'à la découverte, à la fin du siècle dernier, d'un fragment plus ancien, dissimulé dans un recueil manuscrit composite. Dialogue allégorique opposant Amour et Raison, flanqué d'un apologue romanesque et d'un ensemble de poèmes, l'œuvre sollicite aussi l'analyse littéraire : la spéculation s'y mêle au lyrisme, les métaphores « vives » au lexique le plus abstrait. On se propose d'en explorer quelques aspects dans le cadre du séminaire.

Objectifs:

Découvrir un mouvement spirituel féminin étonnamment « moderne », celui des béguines.

Maîtriser un texte majeur de la littérature française médiévale.

Cerner les contours d'une écriture : langage, registres, images, outils lexico-syntaxique.

Etudier le livre dans la variété de ses lectures et les aléas de sa transmission : copies, traductions, adaptations.

Evaluation : M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages

Compétences visées:

Capacité à se repérer dans une œuvre médiévale : forme, motifs, voix et registres.

Capacité à replacer une œuvre dans son contexte historique et d'en apprécier la réception dans l'histoire littéraire.

Bibliographie:

- Marguerite Porete, *Le Miroir des âmes simples et anéanties*, trad. Max Huot de Longchamps, Paris, Albin Michel, 2011 [édition de référence, indispensable pour suivre le cours].
- Hadewijch d'Anvers, *Écrits mystiques de béguines*, trad. J.-B. Porion, Paris, Seuil, 2008 [1954], coll. « Points Sagesse ».
- Georgette Epiney-Burgard et Émilie Zum Brunn, *Femmes troubadours de Dieu*, Turnhout, Brepols, 1988.
- Aline Kiner, *La Nuit des béguines*, Liana Levi, 2018.

- **Littérature et politique* (4L0F05D) 2h/semaine, 24hCM, Colas Duflo,**

Roman et politique au 18^e siècle.

Comment penser la politique de manière critique sous le régime de censure d'une monarchie absolue ? Comment même *imaginer* une politique alternative ? L'objet de ce cours est d'étudier deux œuvres qui ont été parmi les plus lues au 18^e siècle, *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon et les *Lettres persanes* de Montesquieu, en prenant pour fil conducteur la manière dont ces œuvres romanesques se servent de la fiction pour tenir un discours critique sur la politique de leur temps et pour proposer ce qu'on peut décrire comme des entreprises de philosophie politique narrative. Chacune de ces œuvres a donné lieu à une série de « suites » : imitations, parodies, textes inspirés de... Nous en étudierons quelques exemples en nous interrogeant là encore sur leurs significations politiques.

Objectifs :

Sur le plan pédagogique : on choisit ici à dessein deux œuvres qui restent parmi les plus célèbres du 18^e siècle et, dont, pour cette raison, la connaissance est indispensable pour une culture littéraire complète en général, et plus particulièrement pour tout étudiant qui envisagerait de passer les concours de recrutement de l'enseignement des Lettres. Sur le plan de la recherche : d'une part, on travaillera à penser la manière dont la fiction romanesque peut *penser* la politique et, d'autre part, on découvrira, à partir de textes « classiques », des textes postérieurs plus méconnus.

Ouvert aux étudiants en échange:

OUI

M3C en 2 sessions

- Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) : Exposé et/ou dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Régime dérogatoire session 1 : dossier encadré d'une douzaine de pages.
- Session 2 dite de rattrapage : dossier encadré d'une douzaine de pages.

Pré-requis nécessaires:

Intérêt pour la littérature française et son histoire.

Compétences visées:

Mieux connaître la littérature du 18^e siècle et la pensée politique de l'âge classique.

Réfléchir aux rapports entre fictions littéraires et textes d'idée.

Analyser les enjeux idéologiques des textes romanesques.

Bibliographie :

- *Textes fondamentaux :*

Fénelon, *Les Aventures de Télémaque* (1699), Folio classiques.

Montesquieu, *Les Lettres persanes* (1721), Le Livre de poche classiques.

- *Textes dont des extraits seront étudiés de manière secondaire :*

Boyer d'Argens, *Lettres chinoises, Lettres juives, Lettres cabalistiques*

Marivaux, *Le Télémaque travesti*

Rousseau, *Émile ou de l'éducation*

Terrasson, *Sethos*

Voltaire, *Candide*

...

Ces exemples, et d'autres encore, seront donnés dans Coursenligne. Une bibliographie critique sera fournie pendant le cours.

Espace cours en ligne:

OUI

Partie CONTACTS

Contact-s :

DUFLO Colas

colas.duflo@parisnanterre.fr

UE 2 Conduire un travail personnel mobilisant la recherche en littérature (19,5 ECTS)

- **Mémoire de recherche et soutenance (4LOF07D)**

UE3 S'investir dans son université et dans son projet personnel (1,5 ECTS) (au choix dans la liste ci-dessous)

- **Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude (4LOF08D)**
La « participation à la recherche » signifie que l'étudiant doit suivre dans le semestre les journées d'études, les colloques ou les séminaires d'équipes de recherche proposés à l'Université Paris Nanterre pour une durée équivalente à 18h (c'est-à-dire trois journées d'études ou de colloques, ou six séances de séminaire d'équipe). Il en réalise un compte rendu qu'il remet à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat. L'agenda des activités proposées par le CSLF (centre des sciences des littératures en langue française) se trouve sur la page : <https://cslf.parisnanterre.fr/>. Vous pouvez aussi recevoir ces informations en vous abonnant à la Lettre du CSLF ([S'abonner à la Lettre du CSLF](#))
L'agenda des activités proposées par le LIPO (Littérature et poésie comparées) se trouve sur la page : <http://www.litterature-poetique.com/>
Il est préférable de suivre autant que possible les journées et séminaires en présentiel, mais certaines sont diffusées en ligne. Vous les retrouverez sur le site du CSLF ainsi que sur : <https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#littphi>
- **Activ solidaire et engagée**
- **Valorisation de l'expérience professionnelle (4LOF09D)**
- **Stage (4LOF10D)**

Le mémoire n'est pas une dissertation étendue, mais l'exposé d'une recherche **personnelle**. Cette recherche et cette rédaction ont pour but l'apprentissage de l'élaboration d'un travail scientifique. Elles se déroulent sous la direction suivie d'un enseignant-chercheur de l'Université, que l'étudiant doit tenir régulièrement au courant de l'avancement de son travail.

Les mémoires de recherche du master Lettres sont présentés en quatre exemplaires dactylographiés (un pour le directeur de recherche, un pour le second membre du jury, un pour l'étudiant et, selon l'avis du jury, un exemplaire supplémentaire pourra être déposé à la bibliothèque de département).

La longueur du mémoire sera d'une centaine de pages, présentées selon les consignes ci-dessous.

Aucun fait, aucune analyse, ne doivent être empruntés à une publication antérieure (qu'il s'agisse d'une publication traditionnelle ou d'une publication en ligne) sans être signalés et mentionnés de façon précise (par une référence bibliographique donnée en note, voir ci-dessous). Les étudiants sont invités à résister à la tentation que présentent les bases de données et/ou d'analyse en ligne. **Il va de soi qu'il est interdit de télécharger quelque texte que ce soit pour l'intégrer tacitement à son propre travail. Tout emprunt non signalé (quelle que soit sa source) est un plagiat : en l'occurrence, il peut être considéré comme une tentative de triche à un examen et sanctionné comme tel.** L'étudiant donnera également à son directeur une version électronique du mémoire définitif avant soutenance afin qu'il puisse être soumis à un logiciel anti copier-coller.

I) Calendrier idéal M1-M2 (à titre indicatif) :

Semestre 1 :

- Lire ou relire les œuvres, les auteurs sur lesquels on a envie de travailler
- Contacter et si possible rencontrer un enseignant-chercheur du département de Lettres de Paris Nanterre susceptible de diriger votre mémoire, lui soumettre un ou des sujets, fixer avec lui un sujet. Si vous n'avez que de vagues idées ou que vous ne savez à qui vous adresser, n'hésitez pas à contacter un enseignant qui vous réorientera le cas échéant. Il est important, au cours des deux années de master, de tenir très régulièrement votre directeur de mémoire au courant de l'avancée de vos travaux.
- Rédiger un « projet de recherche » (2 p.).

Semestre 2 :

- Relire les œuvres étudiées (et autour) en prenant des notes, lire la critique consacrée au sujet. Chemin faisant, établir une bibliographie.
- Continuer ce travail, proposer un plan à votre directeur. Ce plan est un fil directeur, il sera peut-être amené à bouger au cours de la rédaction, mais il est indispensable pour commencer. Penser à l'équilibre des parties.
- Rédiger, une fois la problématique posée et le plan élaboré, une dizaine de pages concernant un aspect sur lequel vous vous sentez prêt, pour que votre directeur puisse vous remettre sur les rails, en cas de problème de rédaction, de présentation, de cohérence et d'approfondissement.
- ATTENTION : à la fin du semestre, vous devez impérativement avoir une note de « projet de mémoire ». Cette note, que votre directeur de mémoire donnera à la scolarité, valide le choix d'un sujet et son élaboration sous la supervision d'un directeur de mémoire choisi parmi les enseignants chercheurs du département de Lettres de l'Université de Paris Nanterre (la liste figure

sur le site du département de Lettres et dans la suite de ce livret, avec l'indication des domaines de spécialité de chacun). Selon les directeurs et les sujets choisis, il vous sera demandé une description de votre sujet, une partie rédigée de votre futur mémoire, une bibliographie critique sur votre sujet... Il n'est évidemment pas possible de s'y prendre au dernier moment ! C'est le travail de tout le deuxième semestre qui est ainsi validé.

Semestre 3 :

- Continuer les lectures critiques.
- Poursuivre le travail de rédaction : vous devriez pouvoir présenter à votre directeur une partie complète mi-décembre. L'introduction et la conclusion, plus substantielles que pour une courte dissertation, gagnent à être rédigées à la fin.

Semestre 4 :

- Suite et fin de la rédaction.
 - Relire très soigneusement (l'orthographe et la syntaxe doivent être impeccables) ; s'assurer de la bonne présentation de la bibliographie et de la table des matières détaillée ; rendre l'ensemble à votre directeur (idéalement vers la mi-avril). Après corrections de sa part et s'il juge le niveau acceptable pour une soutenance, fixer une date de soutenance.
- De manière générale, aller voir son directeur de mémoire une fois par mois pour le tenir au courant de l'avancée de ses travaux. Lui donner régulièrement des pages à lire.

II) Présentation des mémoires

Ces éléments de présentation sont donnés à titre indicatif. Votre directeur pourra préciser ou modifier certains points. L'important est surtout la cohérence de l'ensemble. Les consignes suivantes sont adaptées à partir de celles données aux auteurs d'articles ou d'ouvrages par la collection « La République des Lettres » de l'université Laval, que nous remercions ici.

L'étudiant gagnera à consulter un ou deux mémoires réussis pour avoir une idée du travail attendu et de l'ordre des opérations : page de titre, remerciements (le cas échéant), introduction, parties rédigées, conclusion, annexes, bibliographie, table des illustrations, table des matières détaillée avec les numéros de pages et des titres et sous-titres absolument identiques à ceux qui figurent dans le mémoire.

Informations qui doivent figurer sur la page de titre : Université, UFR, département, prénom et nom de l'étudiant, titre du mémoire, directeur du mémoire, année scolaire.

1) Saisie

Feuille de style recommandée :

Style	Mise en forme
Normal	Times New Roman + 12 pt +1,5 interligne + justifié
Titre	Times New Roman + 14pt +1,5 interligne + centré

Sous-titre	Times New Roman + 12 pt + 1,5 interligne + justifié + italiques
Appel de notes	Times New Roman + 10 pt + exposant 3 pt
Texte de note de bas de page	Times New Roman + 10 pt + 1 interligne + justifié
Citation longue	Times New Roman + 11 pt + 1 interligne + justifié + décalage de la marge gauche de 3 centimètres

- Penser à la marge gauche de 4 cm pour la reliure (à droite, en haut et en bas : 2 cm) ;
- accentuer les majuscules ;
- ne pas couper de mot ;
- indiquer la pagination dans la marge droite en haut de page (chiffres arabes) ;
- penser à structurer le mémoire avec des titres et des sous-titres. Réaliser à la fin une table des matières détaillée.
- ne pas mettre de point final aux titres et sous-titres.

2) *Mise en forme des citations*

- Toute intervention formelle sur la citation doit être signalée par l'usage de crochets droits (ex. : [I]a dernière). Les coupures sont signalées par des points de suspension placés entre crochets droits ([...]). L'ajout d'italiques, pour souligner certains éléments d'une citation, doit être mentionné comme une intervention auctoriale (ex. nos italiques).
- Citations courtes. Les citations de moins de 37 mots sont placées entre guillemets français (« »). Intégrées au texte, elles doivent en respecter la syntaxe. Le recours aux guillemets anglais doubles ("") ne s'applique qu'à l'intérieur de la citation comme remplacement (ou reproduction) des signes de ponctuation originaux (« » ou ' ').
- Citations longues. Si la citation compte plus de 37 mots ou bien plusieurs phrases, elle doit être séparée du corps du texte. Démarquées par l'usage d'un style différent de celui du corps du texte, ces citations longues ne sont pas placées entre guillemets.
- Citations en note. Les citations en notes de bas de page doivent être intégrées dans le texte et, qu'elles soient courtes ou longues, encadrées par des guillemets français. La fin d'un vers est indiquée par une barre oblique précédée et suivie d'une espace (/). Lorsqu'une citation fait partie d'un long commentaire et qu'il est difficile de mettre la référence avant la citation, veuillez indiquer l'adresse bibliographique entre parenthèses après les guillemets fermants. Exemple : « ...la coutume et à l'expérience » (Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Flammarion, 1983, p. 207).
- Ponctuation des citations. Si l'élément cité est « bref » (un mot, un syntagme), la préséance va à la ponctuation de l'auteur de l'article (*celui qui cite*). Dans ce cas, la ponctuation finale ne fait pas partie de la citation, elle suit donc le guillemet fermant. Exemple : Brunetière indique bien qu'il n'y a rien pour nous, ou presque rien, à prendre dans les *Salons* de Diderot, et qu'il est même à regretter que notre siècle y ait déjà tant « pris ». Si la citation complète une phrase, la préséance va encore à la ponctuation de l'auteur de l'article et la ponctuation finale est également placée à l'extérieur des guillemets. Exemple : Brunetière indique bien qu'« il n'y a rien pour nous, ou presque rien, à prendre dans les *Salons* de Diderot, et il est même à regretter que notre siècle y ait déjà tant pris ». Si l'élément cité constitue une unité grammaticale complète et *indépendante* (introduite, par exemple, par un double point), c'est la ponctuation de l'auteur original (*celui qui est cité*) qui est préséante. Dans ce cas la ponctuation finale précède le guillemet fermant. Exemple : Brunetière, *op. cit.*, p. 283 : « Il n'y a rien pour nous, ou presque rien, à prendre dans les *Salons* de Diderot, et il est même à regretter que notre siècle y ait déjà tant pris. »

3) *Notes de bas de page et appels de note*

- Pour insérer les notes, veuillez utiliser la fonction automatique de votre logiciel de traitement de texte et employer les chiffres arabes.
- Appel de note. L'appel de note accompagne toujours un terme (pas de signe de ponctuation annoté) et ne doit jamais être placé à la suite de la ponctuation finale.
- Appel de note et citation. Les appels de notes sont placés contre le dernier terme de la citation (exemple : « ..., comme l'a déjà montré Georges May²³. ») excepté dans le cas où la note donne la référence d'une série de citations (plusieurs éléments placés entre guillemets les uns après les autres — par exemple, une suite de citations issues de la même page). Dans ce cas, l'appel de note *suit* le guillemet fermant de la dernière citation, pour indiquer que la note ne concerne pas uniquement le dernier extrait cité.

4) *Références bibliographiques*

- L'usage des chiffres romains est réservé à la toison. Les volumes sont indiqués en chiffres arabes.
- Les adresses bibliographiques complètes doivent être données dans les notes de bas de page. À l'exception d'éditions communes à plusieurs collections d'une même maison d'édition [ex. Gallimard (Folio) ; Gallimard (Pléiade)], la collection dans laquelle un ouvrage a été publié n'est pas mentionnée. Pour établir vos références bibliographiques, veuillez suivre les modèles suivants :

— Ouvrage

Prénom Nom, *Titre du livre*, lieu, éditeur, année, p. Exemple :

¹ Bernard Lamy, *La rhétorique ou l'art de parler*, Paris, PUF, 1998, p. 173.

— Article issu d'un périodique

Prénom Nom, « Le titre de l'article », *Titre de la revue* numéro, année, p. Exemple :

¹ Nancy Fraser, « Michel Foucault on Modern Power : Empirical Insights and Normative Confusion », *Praxis International* 1, 1981, p. 279.

N.B. : veuillez noter l'absence de ponctuation entre le titre de la revue et le numéro.

— Article issu d'un collectif

Prénom Nom, « Le titre de l'article », dans Prénom Nom du directeur du collectif (dir.), *Titre du collectif*, ville, éditeur, année, p.

Exemple :

¹ Claude Blanckaert, « La valeur de l'homme : l'idée de nature humaine chez Buffon », dans Jean Gayon (dir.), *Buffon 88*, Paris, Vrin, 1992, p. 583.

— Ouvrage extrait d'œuvres complètes

Prénom Nom, *Titre du livre*, dans : *Titre donné aux œuvres complètes*, ville, éditeur, année, t., p.

Exemple :

¹ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, dans : *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1959, t. I, p. 52.

Si un titre de tome doit être indiqué, nous l'indiquons comme suit :

² Fontenelle, *Œuvres complètes* : t. V, *Théâtre et autres textes*, Paris, Fayard, 1993 Notez que la date indiquée est celle du tome et non des *Œuvres complètes* en général.

- À la suite de la première mention d'un ouvrage, il faut abrégé les références en observant les principes suivants :

- retenir un minimum de trois mots suivi des mentions « *op. cit.* (ou *ouvr. cit.*) » ou « *art. cit.* (ou *art. cit.*) » pour indiquer la coupure. On peut aller jusqu'à un maximum de cinq mots dans les cas problématiques (coupure trop brusque ou répétition propre à créer la confusion) ;

- une fois appliquée, la forme tronquée d'un titre doit toujours être reprise telle quelle pour les occurrences du même titre. Exemples :

¹ Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 234.

² Nancy Fraser, « Michel Foucault on Modern Power : Empirical Insights and Normative Confusion », *Praxis International* 1, 1981, p. 279.

³ Michel Foucault, *Surveiller et punir*, *ouvr. cit.*, p. 79.

⁴ Nancy Fraser, « Michel Foucault on Modern Power », *art. cit.*, p. 283.

- Pour les auteurs anciens, veuillez respecter les conventions en vigueur. Lorsqu'il s'agit de simples *références*, il n'est pas nécessaire de préciser une édition ou de donner des numéros de page ; il suffit d'indiquer, par exemple, « Voir également Aristote, *Poétique*, 47 a 13 » ou encore, « Pour plus d'informations, consulter Aristote, *Rhétorique*, 1404 b 37 ». En revanche, lorsque le texte est *cité* , l'édition doit être spécifiée. Exemple :

³ Aristote, *Poétique*, Paris, Seuil, 1980, 50 b 21 [trad. Jean Lallot et Roselyne Dupont-Roc].

- Dans le cas de *références* successives à un même ouvrage (sans citation), la seconde référence est donnée comme suit :

¹ Voir Raymond Trousson, *Images de Diderot en France 1784-1913*, Paris, Champion, 1997.

² Voir encore Raymond Trousson, *Images de Diderot en France*, *ouvr. cit.*

☞ Dans la *bibliographie d'ensemble*, placée en fin de mémoire, les règles sont les mêmes, mais on place le nom de l'auteur, en capitales ou petites capitales (classé selon l'ordre alphabétique), avant le prénom. Si la bibliographie est abondante, il sera bon de prévoir un classement distinguant les sources et la littérature critique, qui pourra elle-même faire l'objet d'un classement thématique. Pour les articles, on précise la première et la dernière page. Exemple :
BLANCKAERT, Claude, « La valeur de l'homme : l'idée de nature humaine chez Buffon », dans Jean Gayon (dir.), *Buffon 88*, Paris, Vrin, 1992, p. 579-596.

5) *Usage d'abréviations dans les références bibliographiques*

- *Ibid.* : abréviation qui permet de ne pas retranscrire le prénom et le nom de l'auteur, le titre d'un livre, d'une partie, d'un article, d'un poème ou d'une chanson, et les références précises lorsque celles-ci viennent d'être données *dans la note qui précède immédiatement et que la pagination diffère. Ne pas employer ce sigle lorsque la note qui précède contient plus d'une référence.* Exemple :

¹ Hippocrate, *Lettres sur la folie de Démocrite*, dans *Œuvres complètes*, 1955, t. 5, p. 75.

² *Ibid.*, t. 9, p. 296.

- *Id.* : abréviation qui permet de ne pas retranscrire le titre d'un livre, d'une partie, d'un article, d'un poème ou d'une chanson, et les références précises lorsque celles-ci viennent d'être données *dans la note qui précède immédiatement et que la pagination référée est identique.* Exemples :

¹ Hippocrate, *Lettres sur la folie de Démocrite*, dans *Œuvres complètes*, 1955, t. 5, p. 75.

² *Ibid.*, t. 9, p. 313-314.

³ *Id.*

• Ouvr. cit. ou *Op. cit.* : abréviation qui permet de condenser la mention du *titre d'un livre* et de ses références lorsqu'il a déjà été cité dans une note antérieure. Ouvr. cit. ou *Op. cit.* est utilisé pour les monographies, les œuvres (éditions distinctes ou présentées dans une anthologie, dans des *Œuvres complètes*, etc.), les parties d'œuvre, les entrées encyclopédiques et les articles de dictionnaire. Exemples :

¹ François de La Rochefoucauld, *Maximes*, 1983, p. 566.

² Pierre Champion, *Lectures de La Rochefoucauld*, 1998, p. 46.

³ François de La Rochefoucauld, *ouvr. cit.*, p. 564.

(s'il n'y a qu'un ouvrage de La Rochefoucauld cité dans le texte) ou

³ François de La Rochefoucauld, *Maximes*, *ouvr. cit.*, p. 564.

(s'il y a plus d'un ouvrage de La Rochefoucauld cité dans le texte)

Art. cit. ou *Art. cit.* : abréviation qui permet de condenser la mention du *titre d'un article* (périodique, actes de colloque, mélanges, etc.) et de ses références, lorsqu'il a déjà été cité dans une note antérieure. Exemples :

¹ Sophie Houdard, « Expérience et écriture des "choses de l'autre vie" chez Jean-Joseph Surin », *Littératures classiques* 39, 2000, p. 338.

² Jean-Joseph Surin, *Science expérimentale*, *ouvr. cit.*, p. 182-183.

³ Sophie Houdard, « Expérience et écriture », *art. cit.*, p. 343.

6) *Illustrations*

Veiller à la bonne qualité de l'image. Donner la référence précise de l'illustration.

7) *Abréviations*

L'usage des abréviations doit être limité, autant que faire se peut, aux parties techniques du texte, c'est-à-dire les notes de renvoi. Les sigles abrégatifs privilégiés sont les suivants :

acte premier, deuxième, etc. : acte I, acte II, etc.

article d'encyclopédie, de dictionnaire, de traité : *art.* (suivi des chiffres arabes)

articulo citato : *art. cit.* (suivi d'une virgule et de la pagination) autres collaborateurs : *et al.*

avant Jésus-Christ : av. J.-C.

chapitre premier, deuxième, etc. : ch. 1, ch. 2, etc. colonne première, deuxième, etc. : a, b, c, etc.

directeur(s), sous la direction de : (dir.)

éditeur(s) scientifique(s) : [éd.] folio(s), recto, verso : f^o, r^o, v^o

ibidem : *ibid.* (suivi d'une virgule et de la pagination)

idem : *id.*

les ordinaux désignant les siècles : XVI^e, XVII^e, etc. ligne : l.

livre premier, deuxième, etc. : L. I, L. II, etc.

loco citato : *loc. cit.* (suivi d'une virgule et de la pagination) manuscrit(s) : ms (suivi de la cote)

numéro(s) : n^o

opere citato : *op. cit.* (suivi d'une virgule et de la pagination) page(s) : p. (suivi d'une espace)

page(s) suivante(s) : -sq.

paragraphe : § (suivi des chiffres arabes)

partie première, deuxième, etc. : 1^{re} partie, 2^e partie, sans date : s.d.

sans lieu : s.l.

sans lieu ni date : s.l.n.d.

scène première, deuxième, etc. : sc. 1, sc. 2, etc. tome : t. (suivi de chiffres romains) traducteur(s) : [trad.]

vers ou verset : v.

volume : vol. (suivi de chiffres arabes)

8) *Typographie*

Pour les espaces avant et après les signes de ponctuation, veuillez appliquer les principes suivants (les bons logiciels de traitement de texte le font souvent automatiquement).

Point final	.	Pas d'espace avant, une espace après
Virgule	,	Pas d'espace avant, une espace après
Deux-points	:	Une espace insécable avant, une espace après
Point-virgule	;	Une espace insécable avant, une espace après
Point d'exclamation	!	Une espace insécable avant, une espace après
Point d'interrogation	?	Une espace insécable avant, une espace après
Guillemet français ouvrant	«	Une espace avant, une espace insécable après
Guillemet français fermant	»	Une espace insécable avant, une espace après
Guillemet anglais ouvrant	“	Une espace avant, pas d'espace après
Guillemet anglais fermant	”	Pas d'espace avant, une espace après
Parenthèse ouvrante	(une espace avant, pas d'espace après
Parenthèse fermante)	pas d'espace avant, une espace après
Tiret long ouvrant	–	une espace avant, une espace insécable après
Tiret long fermant	–	une espace insécable avant, une espace après
Crochet droit ouvrant	[une espace avant, pas d'espace après
Crochet droit fermant]	pas d'espace avant, une espace après

III) **Soutenance**

Sujet d'inquiétude pour les étudiants, la soutenance est pourtant sans mystère, car un mémoire que le directeur accepte de faire soutenir a nécessairement au moins un niveau acceptable. Il s'agit donc simplement de présenter votre travail, d'écouter les remarques critiques qui peuvent être formulées à son sujet et de répondre aux questions qui vous seront posées par les membres du jury.

Votre propos de présentation (10-15 minutes) peut être structuré ainsi : 1) raisons du choix du sujet ; 2) Présentation de la problématique et des principales articulations du mémoire ; 3) Bilan : difficultés rencontrées, points forts (selon l'étudiant) ou faibles du travail, perspectives ouvertes par ce travail (par exemple, dire dans quelles directions il pourrait se prolonger).

Le recours systématique aux ressources disponibles sur internet a multiplié ces dernières années les cas de plagiat à l'université. Afin de lutter contre ce fléau préjudiciable aux étudiants eux-mêmes, il a été décidé d'appliquer un mode de sanction rigoureux et immédiat. Le plagiat est avéré dès qu'on recopie des idées ou des passages entiers relevés dans des ouvrages ou sur internet sans citer ses sources et, dans le cas d'une reprise textuelle, sans indiquer cette dernière entre guillemets.

Pour éviter tout plagiat, les sources utilisées doivent être dans tous les cas signalées (en note ou dans la bibliographie) et les citations textuelles placées entre guillemets et référencées.

Tout plagiat sera sanctionné par la note nulle attribuée au travail où il aura été commis. Dès le deuxième plagiat, le cas de l'étudiant sera soumis à la commission disciplinaire de l'université Paris Ouest.

Tous les dossiers et mémoires remis aux enseignants dans le cadre du master doivent être rendu sous forme papier et en format PDF afin de pouvoir être soumis à un logiciel anti-plagiat.

BERNARD Mathilde. Littérature française du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle, bernardm@parisnanterre.fr

Écritures de l'histoire et de l'actualité / Littérature engagée / Écritures du moi / Les passions / Littérature et médecine / Littérature et guerres / Rabelais, Agrippa d'Aubigné entre autres.

BOUCHARENC Myriam. Littérature française du XX^e siècle, mboucharenc@parisnanterre.fr
Littérature et histoire culturelle du premier XX^e siècle : Philippe Soupault / Blaise

Cendrars / modernités et avant-gardes / le roman de l'Entre-deux-guerres / théories et poétiques de l'insolite. Presse et littérature : le reportage au XX^e siècle / les écrivains journalistes / les genres du journal. Littérature et publicité aux XIX^e et XX^e siècles : les écrivains publicitaires / les fictions de la publicité / l'auteur et sa promotion / Marketing et stratégies éditoriales / circulations parodiques entre la littérature et la publicité. <https://www.parisnanterre.fr/myriam-boucharenc-698902.kjsp>
littepub.net

CAMPA Laurence. Littérature française du XX^e siècle (Poésie), laurence.campa@parisnanterre.fr

Poésie, Littérature du XX^e siècle : Apollinaire / Cendrars / Histoire littéraire du symbolisme au surréalisme / Avant-gardes. Interférences des Lettres et des Arts au XX^e siècle : Fauvisme, Cubisme, Futurisme, Abstraction / Relations interartistiques. Interférences Littérature, Arts, Histoire aux XX^e-XXI^e siècles : Première Guerre Mondiale / Guerres et Littérature / Écritures de l'Histoire
<http://www.parisnanterre.fr/mme-campa-laurence-550447.kjsp>

CERNOGORA Nadia. Littérature française du XVI^e siècle, nadia.cernogora@parisnanterre.fr Poésie française du XVI^e siècle; poésie baroque ; questions de poétique et de rhétorique à la Renaissance (étude des arts poétiques du XVI^e et du début du XVII^e siècle). Possibilité de sujets trans-séculaires (portant par exemple sur des corpus confrontant les XVI^e et XX^e siècle). Des sujets portant sur d'autres genres littéraires sont bien sûr envisageables.

DROBINSKY Julia. Littérature française médiévale, julia.drobinsky@parisnanterre.fr Littérature profane médiévale : roman courtois/roman arthurien (XII^e-XIII^e siècles), littérature courtoise des XIV^e-XV^e siècles, et notamment dit à insertions lyriques ; relations ente le texte et l'image dans les manuscrits enluminés, iconographie médiévale (XII^e-XV^e siècles) http://dep-lettresmodernes.parisnanterre.fr/dpt-ufr-phillia-lettres-modernes/enseignants/mme-drobinsky-julia-252377.kjsp?RH=letmod_enseignants

DUFLO Colas. Littérature française du XVIII^e siècle, histoire des idées, colas.duflo@parisnanterre.fr
Roman au XVIII^e siècle. Philosophie française du XVIII^e siècle. De manière plus générale, rapports littérature/philosophie.

<http://www.parisnanterre.fr/m-duflo-colas-484605.kjsp>

<http://cslf.parisnanterre.fr/cdr-cslf/axes-et-equipes/litt-phi-588252.kjsp>

<https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#littphi>

FABRE, Isabelle, Professeur de littérature du Moyen Âge

Poésie lyrique XII^e-XV^e siècle – Littérature et musique – Textes religieux et spirituels – Poétique des genres (récit allégorique, traité didactique, paraphrases et réécritures bibliques) – Écriture de la méditation et discours mystique – Histoire du support (du manuscrit aux incunables) – Guillaume de Machaut, Philippe de Mézières, Jean Gerson, René d'Anjou.

FAULOT, Audrey. Maîtresse de conférence, littérature française du 18^e siècle,

audrey.faulot@gmail.com

Littérature et identité : individus et communautés dans la fiction, histoires personnelle et collective. Romans-mémoires, récits de vie, écriture à la première personne, romans épistolaires. Prévost, Marivaux, Rousseau...

FERRER Véronique. Professeur de littérature de la Renaissance, vferrer@parisnanterre.fr Poésie amoureuse et spirituelle 16^e-17^esiècle – Pétrarquismes – Traductions et réécritures bibliques (Psaumes, Cantique des Cantiques, Ecclésiaste) – L'écriture de la méditation - Le discours mystique – Histoire littéraire de la Réforme – Agrippa d'Aubigné, Du Bartas, Montaigne.

HADDAD Karen. Littérature générale et comparée, karen.haddad@sfr.fr

Comparaison de plusieurs domaines littéraires ou plusieurs arts, et en particulier : Roman XVIII^e-XX^e siècles, écritures de soi, poétique du récit. Domaines anglo-saxon, russe, italien, hébraïque. Réception de la littérature russe. Recherches sur Proust. <http://www.parisnanterre.fr/mme-haddad-karen-81753.kjsp>

http://www.litterature-poetique.com/index.php?place=membre_details&id=150

HYPOLITE Pierre. Littérature française, de la seconde moitié du XX^e au XXI^e siècle, pierre.hyppolite@parisnanterre.fr

Les écrivains des Éditions de Minuit (Samuel Beckett, Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Marguerite Duras...), Georges Perec, Jacques Roubaud, Jean Rolin... Littérature et peinture à partir des années soixante. Littérature, architecture et espaces urbains. Littérature et création éditoriale.

<https://www.parisnanterre.fr/m-pierre-hyppolite--698954.kjsp> <https://cslf.parisnanterre.fr/axes-equipes/litterature-et-architecture-presentation-521374.kjsp>

LABORIE Jean-Claude. Maître de conférence HDR en littérature générale et comparée, jc.laboriedeneits@gmail.com

Amérique du sud hispanique et lusophone // littérature XVI^e siècle (péninsule ibérique). Littérature de voyage, littérature sud-américaine (spécialement Brésil) et littérature du XVI^e siècle. Relation entre littérature, anthropologie et histoire. Études culturelles, transferts culturels.

LEBARBIER Amandine. Littérature générale et comparée alebarbi@parisnanterre.fr Littérature et musique, Littérature et arts, Intermédialité, Iconographie musicale, Littératures européennes du XIX^e siècle, Études des discours critiques (critique musicale, critique d'art), Transferts culturels : relations franco-allemandes / romantismes allemand et français, Mythopoétique, Hagiopoétique (littérature et sainteté), Études de genre.

LETOURNEUX Matthieu. Littérature du XIX^e siècle, Littérature pour la jeunesse, Littérature populaire et culture médiatique, matthletourneux@gmail.com

Littérature populaires et les cultures médiatiques du XIX^e au XXI^e siècle: romans-feuilletons, séries et genres populaires (science fiction, fantasy, policier), novellisations, imaginaires transmédiatiques ; littérature et consommation (kitsch, middlebrow), communautés interprétatives (cultures fans, sous-cultures, contre cultures), fictions narratives et fictions ludiques. Littératures et cultures de jeunesse (albums, bandes dessinées, littérature young adults)

<https://www.parisnanterre.fr/m-matthieu-letourneux--696095.kjsp>

MOULIN Fabrice. MCF, Littérature française du XVIII^e siècle.

moulinfabrice@yahoo.fr

Questions d'esthétiques ; rapport entre la littérature et les arts ; l'imaginaire de l'architecture, de la ville, de l'utopie. Le théâtre des Lumières.

<https://www.parisnanterre.fr/m-fabrice-moulin--701899.kjsp>

MOURA, Jean-Marc. Littératures francophones, littérature comparée, jean-marc.moura@parisnanterre.fr

Exotisme littéraire, critique/théorie postcoloniale, humour en littérature. Domaines francophone, anglophone, hispanophone et lusophone.

<https://cslf.parisnanterre.fr/cdr-cslf/axes-et-equipes/observatoire-des-ecritures-francaises-et-francophones-contemporaines--472661.kjsp?RH=1372251398055>

https://www.parisnanterre.fr/recherche/ea-3931-centre-de-recherches-en-litterature-et-poetique-comparees-398898.kjsp?RH=rec_lab

NOVAK-LECHEVALIER Agathe. Littérature française XIX^e et XXI^e, agathelechevalier@hotmail.com

Littérature du XIX^e siècle : roman du XIX^e siècle, théâtralité du roman, relations roman / théâtre, Balzac, Stendhal. Littérature du XXI^e siècle : œuvres de Michel Houellebecq, Emmanuel Carrère, Yasmina Reza.

PARAVY Florence, littérature francophone d'Afrique subsaharienne, fparavy@yahoo.fr

PEUREUX Guillaume. Littérature française du XVII^e siècle, Guillaume.peureux@parisnanterre.fr

Littérature du XVII^e siècle (surtout poésie et théâtre) ; libertinage ; histoire du livre et de la lecture ; versification ; génétique textuelle.

<http://www.parisnanterre.fr/m-peureux-guillaume-419593.kjsp> <https://cslf.parisnanterre.fr/cdr-cslf/axes-et-equipes/lire-commenter-recrire/seminaire-lcr-atelier-autour-des-textes-de-m-charles--627444.kjsp>

RUBIO Emmanuel. Littérature du XX^e siècle, emmanuel.rubio@parisnanterre.fr Poésie, surréalisme, avant-gardes, rapport de la littérature à la ville et à l'architecture. <http://www.parisnanterre.fr/m-rubio-emmanuel-81755.kjsp>

SCHUH Julien. Littérature du XIX^e siècle, julien.schuh@parisnanterre.fr

Littérature du XIX^e siècle, fin-de-siècle et d'avant-garde. Matérialité du livre au XIX^e siècle (production, diffusion, bibliophilie...). Relations entre la littérature et les arts (peinture, arts graphiques, théâtre). Littérature et médias (revues et journaux littéraires et artistiques). Sociologie de la littérature, esthétique de la réception. Humanités numériques (numérisation, bases de données littéraires, analyse lexicométrique). Alfred Jarry, Remy de Gourmont, Marcel Schwob, Saint-Pol-Roux, Raymond Roussel, *Mercur de France*, *La Revue blanche*.

<https://prelia.hypotheses.org/>

TANNIOU Florence. MCF langue et littérature médiévales, florence.tanniou@parisnanterre.fr

Encadrement de mémoires portant, en général, sur la langue et la littérature médiévale ; en particulier sur la littérature médiévale narrative en vers et en prose, les œuvres historiographiques (histoire ancienne, universelle, récits de croisades), les œuvres didactiques. D'autres sujets peuvent être envisagés (sujets thématiques, réception de la littérature médiévale dans un corpus ultérieur,...).

<http://www.parisnanterre.fr/mme-tanniou-florence-382434.kjsp>

VAILLANT Alain. Littérature du XIX^e siècle, alain.vaillant@parisnanterre.fr

Poétique des genres (roman, poésie), histoire du vers et du lyrisme. Histoire littéraire de la presse et de l'édition. Théorie et histoire du rire (ironie, satire, parodie, caricature). Auteurs de spécialité : Hugo, Balzac, Musset, Flaubert, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé. <http://cslf.parisnanterre.fr/cdr-cslf/axes-et-equipes/m-vaillant-alain-177077.kjsp?RH=1372251398055>

VIART Dominique. Littérature française contemporaine, dominique.viart@parisnanterre.fr Romans et récits contemporains. Relations entre Littérature contemporaine et Sciences humaines (Histoire, sociologie, ethnologie). Formes esthétiques récentes : Récits de filiation, Fictions biographiques, Littératures de terrain... Œuvres de Claude Simon, Jacques Dupin, Pierre Michon, Annie Ernaux, Pascal Quignard... Directeur avec Jean-Marc Moura de l'*Observatoire des Ecritures contemporaines françaises et francophones* : <http://cslf.parisnanterre.fr/cdr-cslf/axes-et-equipes/observatoire-des-ecritures-francaises-et-francophones-contemporaines--472661.kjsp>
<http://www.parisnanterre.fr/m-viart-dominique-484506.kjsp>

ZARD Philippe. Littérature comparée, philippe.zard@parisnanterre.fr

1/ L'imaginaire politique et religieux dans la fiction romanesque et dramatique : fiction et politique ; question juive dans la littérature européenne ; mythes occidentaux et bibliques ; fiction et Histoire ; représentation de la Révolution française dans des fictions historiques (19^e et 20^e s.)... 2/ Littérature et philosophie, poétique de la fiction philosophique... Domaines linguistiques et culturels privilégiés : domaines français, anglais et germanique.

MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

Modules transversaux

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

-  Les EC de Pré-professionalisation
-  Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
-  Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômés

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômés ».

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour la formation initiale :

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez-vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez-vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

2/ Pour la formation continue :

 Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser aux chargé.e.s de formation du SFC, qui éditeront une convention spécifique.

Contact : Service de la Formation Continue

Accueil : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques:

-Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap et à besoins spécifiques

-Charte des étudiant·e·s d'échanges

-Charte des sportifs de haut niveau

-Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT (<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique

« Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le

respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e. Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à

votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.

MASTER LETTRES PRÉSENTIEL ET EAD

ANNEXE :

L'UE S'INVESTIR DANS SON UNIVERSITÉ ET DANS SON PROJET PERSONNEL, MODE D'EMPLOI.

Dans chaque semestre du master, on trouve une UE à « **S'investir dans son université et dans son projet personnel** » (1,5 ECTS), à l'intérieur de laquelle l'étudiant peut choisir différents EC. Cette note vise à préciser le fonctionnement de ces EC et les attendus, tant à l'intention des étudiants.e.s que des directeurs.trices de mémoire, qui assurent le suivi de cet EC pour chacun des semestres de la scolarité du master de l'étudiant qu'ils dirigent.

EC Suivi d'un séminaire d'équipe, de colloque ou de journées d'étude (présentiel et EAD)

L'étudiant doit suivre dans le semestre les journées d'études, les colloques ou les séminaires d'équipes de recherche proposés à l'Université Paris Nanterre ou (sous réserve de l'accord préalable de son directeur de mémoire et si elles portent sur des sujets proches de celui du mémoire) dans d'autres Universités pour une durée équivalente à 18h (c'est-à-dire trois journées d'études ou de colloques, ou six séances de séminaire d'équipe).

Il en réalise un compte rendu qu'il remet à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat.

Un des objectifs du master étant l'initiation à la recherche, il s'agit d'encourager les étudiants à participer aux activités de recherche proposées dans le cadre de l'Université Paris Nanterre ou, avec l'accord de leur directeur de recherche, à l'extérieur.

Pour les étudiants préparant un master en Littérature française, il est préférable de suivre des séminaires et colloques organisés par le CSLF ; pour la littérature comparée, ce sont les événements du LIPO qu'il faudra privilégier à Nanterre.

L'agenda des activités proposées par le CSLF (centre des sciences des littératures en langue française) se trouve sur la page : <https://cslf.parisnanterre.fr/>. Vous pouvez aussi recevoir ces informations en vous abonnant à la Lettre du CSLF ([S'abonner à la Lettre du CSLF](#))

L'agenda des activités proposées par le LIPO (Littérature et poésie comparées) se trouve sur la page : <http://www.litterature-poetique.com/>

Il est préférable de suivre autant que possible les journées et séminaires en présentiel, mais certaines sont diffusées en ligne. Vous les retrouverez sur le site du CSLF ainsi que sur : <https://webtv.parisnanterre.fr/channels/#littphi>

EC Stage (présentiel et EAD)

L'étudiant accomplit un stage professionnel d'une durée minimale de 35h. Rappelons que ce stage doit impérativement faire l'objet d'une convention de stage, à réaliser sous l'égide du Bureau des stages de l'Université. La convention doit être signée par le directeur du mémoire.

À l'issue du stage, l'étudiant rédige un court rapport (5 pages) présentant l'activité et menant une réflexion sur l'articulation entre la pratique professionnelle et la formation dispensée dans le Master et le présente à l'oral à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat. Il s'agit de présenter de façon construite une réflexion sur l'articulation entre formation universitaire et pratique professionnelle au travers d'un rapport de stage (écrit) et d'une présentation (orale).

EC Valorisation de l'expérience professionnelle (EAD)

Cet EC est ouvert aux étudiants à distance bénéficiant d'une expérience professionnelle conséquente (étudiants salariés ou en reprise d'étude, par exemple), à la place du Stage en milieu professionnel. Il s'agit pour les étudiants de mener une réflexion sur l'articulation entre leur pratique professionnelle et la formation dispensée dans le Master. Après l'accord préalable de son directeur de mémoire, l'étudiant rédige un court rapport (5 pages) présentant l'activité et menant une réflexion sur l'articulation entre la pratique professionnelle et la formation dispensée dans le Master et le présente à l'oral à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat. Il s'agit de présenter de façon construite une réflexion sur l'articulation entre formation universitaire et

pratique professionnelle au travers d'un rapport de stage (écrit) et d'une présentation (orale).

NB : Il n'est possible de valider l'UE « s'investir dans son université et dans son projet personnel » avec l'EC « valorisation de l'expérience professionnelle » qu'une seule fois dans le master.

EC Préparation d'une journée mastériale (M présentiel)

Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité d'organiser, à la fin du semestre 8 et du semestre 10, avec l'accord du directeur du master, une « journée mastériale » : journée de recherche dans laquelle, par exemple, les M2 qui sont en voie de finir leur mémoire présentent leur travail aux autres étudiants du master, ou dans laquelle ils invitent des étudiants de Master ou des doctorants issus d'autres universités autour d'un sujet de recherche choisi avec l'aval de leur(s) directeur(s). Le travail d'organisation de cette journée, pour les étudiants qui en sont responsables, et de présentation d'une communication dans ce cadre, peut faire l'objet d'un court rapport de l'étudiant à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat. Il s'agit d'une forme d'initiation active à l'organisation concrète de la recherche.

EC Rencontres et insertion professionnelles – HIC (présentiel)

Suivi des 3 journées de « Rencontres et insertion professionnelles » organisées par le master HIC (se renseigner auprès de ses responsables pour les dates et modalités). L'étudiant en réalise un compte rendu qu'il remet à son directeur de mémoire, qui communiquera sa note au secrétariat

EC Activité solidaire ou engagée

Si l'étudiant choisit cet EC il devra faire valider son activité engagée par le RSUDD.

Voir le site du RSUDD qui donne beaucoup d'exemple d'activités sponsorisées par Nanterre :

<https://rsudd.parisnanterre.fr/les-bonus-au-diplome-engagement-solidaire--948415.kjsp?RH=1511780306874>

également la description des modules transversaux:

<https://modules-transversaux.parisnanterre.fr/les-bonus-au-diplome/bonus-au-diplome-engagement-solidaire-548308.kjsp?RH=1399022326792>

EC Activité sportive

L'université ne nous ayant pas pour l'instant communiqué de précisions sur cette EC et sa validation, il ne sera pas possible de la proposer cette année.